

Sommaire

- 3 ■ A.G. et C.A. de l'ANEF
- 17 ■ Rencontres et colloques
 - Relire Colette Guillaumin et Nicole-Claude Mathieu
 - Congrès du GIS
 - Rencontre de la MIPROF
- 63 ■ Livres
- 81 ■ HDR et thèses

A.G. & C.A. DE L'ANEF

Assemblée générale du 1^{er} février 2018

RAPPORT MORAL : COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS 2018

VIE INTERNE DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'administration de l'ANEF s'est réuni à Paris en 2018 à deux reprises : 11 avril et 20 novembre 2018.

En 2018, le bureau du C.A. est composé de Geneviève Pezeu, présidente, Erika Flahault et Françoise Picq, vice-présidentes, Nicole Décuré, secrétaire et Isabelle Collet, trésorière.

Le C.A. fonctionne en commissions : commission Bulletin ; commission Partenariats ; commission « e-Toile », constitution d'un réseau féministe francophone ; commission Violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche.

De nombreuses réunions internes ont réuni des membres du bureau, notamment pour la préparation des ateliers du congrès du CIRFF qui a eu lieu la dernière semaine d'août 2018. L'ANEF et ses membres, tout particulièrement Françoise Picq, se sont engagées activement dans sa préparation et son animation : ateliers, tables rondes, plénières.

Les quatre objectifs majeurs de l'année 2018 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes :

- structurer un réseau de recherches féministes dans la francophonie,
- renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans l'ESR,
- participer par la diffusion au développement des recherches et enseignements féministes.

ACTIVITÉS

Axe 1 : Promouvoir l'institutionnalisation des études féministes et des enseignements sur le genre

- ***Le projet e-Toile, le réseau de réseaux féministes francophones, prend forme***
L'ANEF, représentée par sa présidente Geneviève Pezeu et sa vice-présidente Françoise Picq, a été reçue par l'AUF (Agence universitaire de la francophonie) le 15 mars, avec visioconférence en lien avec l'agence de Montréal pour évoquer un partenariat futur.

En 2018, la commission ANEF intitulée « e-Toile » composée de Françoise Picq, Geneviève Pezeu et Véronique Perry s'est réunie régulièrement pour réfléchir aux modalités de constitution du réseau et lancer officiellement ce « réseau des réseaux francophones » au 8^e congrès du CIRFF en 2018 (voir *Bulletin* n° 68, pp. 30-38).

En 2018, dans le cadre de l'appel à projet du MESRI 2018 « Actions en faveur de l'égalité des sexes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au sein de l'ESR (Axe 3. Diffusion des recherches sur le genre), une demande de subvention a été accordée à hauteur de 3 500 €. Elle permet de financer l'étude de faisabilité d'un dispositif numérique pour le fonctionnement de e-Toile à l'échelle internationale. Dossier suivi par Véronique Perry.

E-Toile doit répondre aux nouvelles pratiques d'échange, de communication-transmission et surtout de co-construction des savoirs sur le féminisme et le genre par de nouveaux média et outils de médiation.

L'étude de faisabilité s'est orientée sur les axes suivants :

- Axe A – Le renouvellement des pratiques par un autre accès au(x) savoir(s) : de quelles bonnes pratiques « numériques » peut-on s'inspirer ?
- Axe B – La dimension technique et financière de l'environnement numérique.

À l'occasion du CIRFF, une table ronde s'est tenue le 29 août 2018 à Nanterre. Les partenaires d'Afrique, du Canada et de Suisse étaient présent.e.s. Véronique Perry a présenté le projet de plateforme numérique. La charte de principe et de fonctionnement, discutée, a été adoptée à l'unanimité.

Axe 2 : Implication dans les réseaux féministes français et internationaux : soutiens, interventions, participations et publications

L'ANEF est membre et participe aux activités des réseaux suivants :

- Réseau des associations du Centre francilien Hubertine Auclert (<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/associations>).
- CNDF.
- En 2018, plusieurs membres du CA de l'ANEF ont participé au Conseil scientifique du 8^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie, placé sous la responsabilité d'Anne-Marie Devreux.

PÉTITIONS

Le CA de l'ANEF s'est mobilisé à plusieurs reprises en signant plusieurs pétitions ou tribunes collectives qu'on retrouvera sur le site : <https://www.anef.org/category/activites/anef-mobilise>. Citons notamment :

- un communiqué de presse avec la CPED et JuriSup, sur les VSS, 18 décembre 2018 ;

- le communiqué de presse « Ensemble pour le OUI ! », solidarité avec les femmes irlandaises dans leur combat pour le droit à l'avortement, 22 mai 2018 ;
- le communiqué de presse unitaire des féministes « Non à l'asphyxie financière de l'Association contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT) », 10 mai 2018 ;
- la tribune collective « Le Parlement polonais doit protéger la santé et les droits des femmes », 21 mars 2018 ;
- une « Lettre ouverte d'associations féministes à Vincent Bolloré, propriétaire de CNews », 12 mars 2018 ;
- l'appel à manifestation pour le 8 mars 2018.

INTERVENTIONS

Au congrès du CIRFF du 27 au 31 août 2018 à l'université de Nanterre, l'ANEF a apporté un soutien primordial dans la logistique des finances du CIRFF.

Nous devons remercier tout particulièrement notre trésorière, Isabelle Collet, qui s'est chargée d'organiser les procédures en ouvrant un compte pour recevoir les subventions aux associations et en réglant des dépenses pour le CIRFF. Par ailleurs, l'ANEF a participé financièrement au CIRFF à hauteur de 2 000 euros.

Les ateliers et tables rondes de l'ANEF, au congrès du CIRFF

- Assemblée d'ouverture l'histoire des CIRFF : Annik Houel et Michèle Ferrand présentent : *Histoire et histoires des Congrès internationaux de recherches féministes dans la francophonie (1996-2015)* (texte collectif en collaboration avec Delphine Naudier et Françoise Picq, voir *Bulletin* n° 68).
- A.G. de clôture du congrès : Françoise Picq annonce la charte de « e-Toile ».
- Table ronde : *Tisser la toile des réseaux des études féministes dans la francophonie : e-Toile*. Françoise Picq et Geneviève Pezeu présidentes ; Véronique Perry : communication.

Les ateliers et tables rondes animés par des membres de l'ANEF, au congrès du CIRFF

- Atelier *Genre en éducation et formation. Institutionnalisation des enseignements sur le genre à l'université en France, au Québec et en Suisse romande*. Isabelle Collet : présidente.
- Atelier *Éducation populaire, genre et pédagogie féministe*. Isabelle Collet : présidente.
- Atelier *Se dépendre du genre au quotidien – Enjeux et mise en jeu*. Geneviève Pezeu : collaboration.
- Colloque du Mage, session 4, *Le genre de l'espace numérique : quelles opportunités d'emploi pour les femmes ?* Isabelle Collet : communication.

- Colloque : *Féministes à l'épreuve du moment : novations et confusions au temps des controverses*. Françoise Picq : responsable session 1; présidente session 2 ; communication session 3.
- Colloque : *Femmes, intellectuelles et artistes d'expression française : origines et constructions identitaires ?* Hélène Marquié : présidente session 1.
- Colloque : *Médiatrices des arts. Pour une histoire des transmissions, réseaux, solidarités féminines et féministes*. Hélène Marquié : présidente session 1.
- Colloque : *Violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur II*. Sylvie Cromer : communication. Avec Colette Guillopé.
- Colloque : *Approches féministes du langage : production, diffusion, circulation des savoirs*. Véronique Perry : communication (« Imaginaire linguistique et hybridité culturelle du genre : quel potentiel didactique pour un tiers-soi en langue française ? »).

Axe 3 : La lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche

À la suite du colloque international organisé en décembre 2017, en partenariat avec la conférence permanente des chargé.e.s de mission égalité/diversité dans l'enseignement supérieur et la recherche (CPED), l'Université Paris-Diderot (Projet européen TRIGGER) et le Ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche (MESRI), quatre groupes de travail se sont réunis de façon très régulière en 2018, dont trois ont été co-animés par des membres de l'ANEF. Ces groupes de travail (GT) ont coordonné la construction d'outils pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche.

- GT 1 – Enquêter (coordination Catherine Marry et Sylvie Cromer) : un guide *Enquêter sur les VSS dans l'ESR* est en cours de finalisation.
- GT 2 – Former (coordination Sylvie Cromer et Rozenn Texier-Picard-CPED). Un réseau de formation spécialisé sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche est actif depuis octobre 2018, intitulé « VSS Formation ».
- GT 3 – Sensibiliser (coordination Erika Flahault et Colette Guillopé-CPED) : Une campagne de communication à destination des témoins et responsables de violences : *Violences sexistes et sexuelles dans l'ESR STOP !* a été diffusée dans les établissements d'ESR à partir de novembre 2018.

L'ANEF n'a pas participé au GT 4, consacré à la rédaction d'un guide d'aide à la mise en place d'un dispositif de prise en charge des VSS, entièrement porté par la CPED.

La présence de l' ANEF dans les formations VSS

- Erika Flahault participe activement à la création du site *VSS formation*, mis en ligne courant 2019.
- Séminaire sur les procédures disciplinaires du jeudi 18 octobre 2018 dans les locaux de la MGEN (animé entre autres par Sylvie Cromer).
- Formations multi-établissements dans les locaux de la MGEN les 17 octobre 2018 (animée par Geneviève Pezeu et Delphine Gassiot-Casalas-JuriSup ; Erika Flahault en observatrice) et 19 octobre 2018 (animée par Régine Serra et Rozenn Texier-Picard-CPED ; Hélène Marquié en observatrice).
- Formations multi-établissements dans les locaux de la MGEN les 4 et 5 décembre 2018 (animée par Erika Flahault et Béatrice Delzangles-CPED).
- Formation à l'écoute pour le MEN en décembre 2018 (animée par Sylvie Cromer et Régine Serra-CPED).

Axe 4 : Bulletin de l'ANEF - ISSN: 1163-1422

- Un *Bulletin spécial* de l'ANEF édite les *Actes du colloque VSS* du 4 décembre 2017.
- Le *Bulletin* n° 68, 2018 est publié, disponible à l'A.G. Il comprend notamment :
 - les CR des CA de 2018,
 - le compte rendu des activités de l'ANEF au CIRFF,
 - des résumés de thèse, des textes sur les VSS et l'enquête Virage,
 - des comptes rendus de lecture.

Axe 5 : Animation du site créé en 2014 et diffusion d'une newsletter « L'Actu du site »

Le site a vocation à regrouper et archiver le maximum d'informations et documents (officiels, militants ou de recherche), sur les sujets au cœur de nos missions. Il met ainsi à disposition des internautes des :

- rapports, textes réglementaires, décrets français et européens (de 2000 à aujourd'hui),
- données statistiques et analyses scientifiques sur ces questions,
- communiqués de presse, lettres ouvertes et textes de pétitions,
- appels à communications et programmes de colloques et journées d'étude,
- liens avec les associations et institutions intéressées,
- enregistrements audio et vidéo.

On y trouve aussi l'ensemble des publications de l'ANEF disponibles en ligne, et les bons de commande :

- le *Bulletin* (à l'exception des deux derniers),
- les Actes des journées d'étude de l'ANEF,
- le *Plaidoyer pour l'institutionnalisation des recherches sur le genre* (2012),
- les rapports sur les enseignements sur le genre (RG1, RG2 et RG3),
- les dossiers documentaires 2014 et 2016 sur le harcèlement sexuel,
- les deux éditions du *Vademecum sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche* (2015 et 2017),
- la lettre « *L'Actu du site* »,
- le bon de commande du *Livre blanc sur le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche*.

La recherche de documents peut s'y faire par mots clés dans le moteur de recherche intégré ou dans le nuage de mots.

Conseil d'administration du 28 mars 2019

Présentes : Sylvie Cromer, Nicole Décuré, Angelina Étiemble, Érika Flahault, Hélène Marquié, Catherine Marry, Geneviève Pezeu, Françoise Picq.

Excusées : Isabelle Collet, Véronique Perry, Annik Houel.

ÉLECTION DU BUREAU

- *Triumliera* de la présidence : Geneviève Pezeu (présidente) ; Érika Flahault (vice-présidente) ; Françoise Picq (vice-présidente)
- Secrétaire : Nicole Décuré
- Trésorière : Isabelle Collet

COMMISSIONS VSS

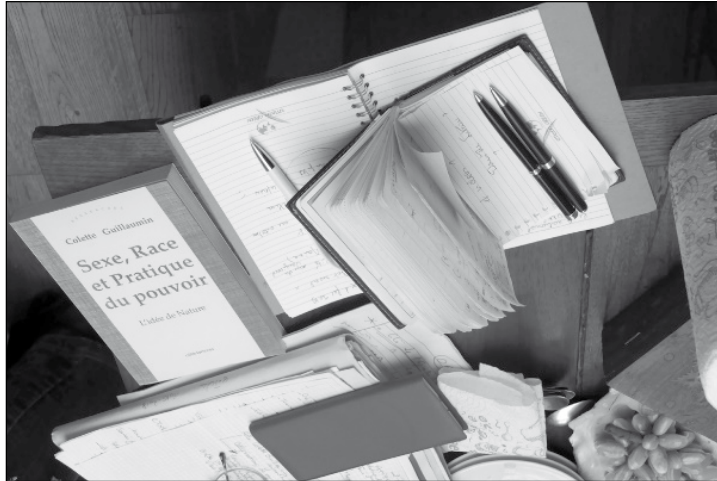
- **Commission** « *Enquête* » (Sylvie Cromer et Catherine Marry)

Des recommandations ont été rédigées à partir de l'atelier du Colloque de 2017 et de réunions du groupe de travail constitué. Ce document comporte douze pages et est composé de trois parties :

- les questions à se poser pour lancer une enquête,
- les recommandations essentielles,
- la présentation de quelques résultats Virage-université¹.

De plus, contact a été pris avec l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) pour introduire des questions issues de Virage dans le questionnaire national « Conditions de vie ». Plusieurs réunions ont eu lieu auxquelles ont participé Elizabeth Brown et

1. A. Lebugle, J. Dupuis et l'équipe de l'enquête Virage, *Les violences subies dans le cadre des études universitaires*. Coll. Documents de travail n° 245, 2018, 42 p., https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/28685/document_travail_2018_245_violences.de.genre_universite.fr.pdf.



© ND – Paris,
28 mars 2019

Amandine Lebugle (Virage) et Élise Brunel (MESRI). Le Conseil scientifique de l'OVE a accepté le principe d'introduction de questions sur les VSS dans la prochaine enquête. Il reste à finaliser le document de recommandations avec le MESRI pour le diffuser.

- **Commission formation** : bilan par Érika Flahault et Sylvie Cromer

Nous avons reçu des demandes de formations nombreuses mais difficiles à mettre en œuvre. Les universités sont en difficulté pour définir leurs besoins.

Les documents sur les recommandations et le *Vademecum* sur les procédures disciplinaires orchestrés par Sylvie Cromer sont en *stand-by*.

- **Groupe communication**

Les affiches ont été diffusées : sept visuels différents, plus un issu du concours du Mans organisé par Érika Flahault.

CONGRÈS GIS INSTITUT DU GENRE : du mardi 27 août (13 h) au vendredi 30 août (13 h)

Thème « Genre et émancipation », à l'Université d'Angers, au campus Saint Serge (centre-ville).

76 ateliers répartis par axes en huit sessions ; deux plénières sur « les mouvements anti-genre » et « les violences sexistes et sexuelles » (interventions internationales) ; des débats dont un sur les parcours d'artistes. Le programme sera prochainement mis en ligne

De 300 à 500 personnes attendues.

Inscription gratuite, mais obligatoire à partir d'avril.

Site du Congrès : <https://congresgenre19.sciencesconf.org/>

Effigies envisagerait de faire son université d'été les lundi 26 et mardi 27 août 2019 dans les locaux de l'université d'Angers.

L'ANEF participe avec Érika Flahault qui anime un atelier international sur les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR, en collaboration avec la CPED (Colette Guillopé).

PROJET E-TOILE :

Véronique Perry va démarrer le travail de faisabilité avec une stagiaire à Toulouse (financé par l'allocation de 3 500 € du MESRI).

Françoise Picq et Geneviève Pezeu présentent leur dernière action : lettre à nos partenaires pour leur proposer un calendrier de travail et une participation active. Peu de retours effectifs pour un engagement de la part de nos partenaires (trois retours).

Il nous faudrait un comité international pour monter une association adossée à la future plateforme Internet.

HISTOIRE DES CIRFF

Projet d'article à publier dans *Recherches féministes*.

Programme de travail pour traiter le dernier CIRFF : trois entretiens prévus et un questionnaire à diffuser largement.

JOURNÉE DE L'ANEF

La bonne date serait octobre pour que les actes soient publiés dans le *Bulletin* 2019. Elle serait couplée avec l'A.G.

Thèmes proposés : comprendre la nébuleuse entre militantisme et recherche. Notre rapport au militantisme. Où en est-on avec le triangle de velours ?

Identifier les luttes féministes aujourd'hui ? Par thème : violences ? Les postcoloniales ? L'avortement ? La mise en question de la binarité est-elle un prolongement du féminisme ou non ? Les individus non sexués, le problème de la bi-catégorisation ?

Conseil d'administration du 27 mai 2019

Présentes : Sylvie Cromer, Nicole Décuré, Érika Flahault, Annik Houel, Catherine Marry, Geneviève Pezeu, Françoise Picq.

Excusées : Isabelle Collet, Angelina Étiemble, Hélène Marquié, Véronique Perry.

BUDGET

- Demande au ministère de faire une réédition de VSS.
- Demande de subvention pour le fonctionnement de l'ANEF.

JOURNÉE DE L'ANEF et ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Nous fixons la date et le thème d'une demi-journée de l'ANEF :

14 octobre 2019 de 13h30 à 18h00, *Catégorisations de sexe et de race : relire Colette Guillaumin et Nicole-Claude Mathieu aujourd'hui.*

Puis nous discutons d'intervenantes possibles qui seront contactées.

La Cité de l'égalité financée par la ville de Paris devrait ouvrir à la rentrée. On pourrait y faire la journée de l'ANEF 2019.

E-TOILE

L'étude de faisabilité est en cours avec Véronique Perry et une stagiaire à Toulouse. L'idée est de présenter une maquette avec les fonctionnalités possibles et de chercher un moyen de pérenniser la plateforme.

Conseil d'administration du 4 septembre 2019

Présentes : Sylvie Cromer, Annick Houel, Catherine Marry, Françoise Picq.

CONGRÈS GIS INSTITUT DU GENRE

Sylvie Cromer fait un bilan très positif du colloque du GIS Institut du genre : très bon accueil par l'équipe d'Angers, assistance nombreuse et qui a assisté à tout le congrès, mélange des générations, qualité des interventions.

JOURNÉE DU 14 OCTOBRE : finalisation du programme

Le programme est arrêté. L'AG aura lieu à la fin de la journée.

DISCUSSION sur le Grenelle des violences conjugales

Assemblée générale du 14 octobre 2019

RAPPORT MORAL : COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS 2019

Remerciements à l'université Paris Descartes et la Cité du genre de nous accueillir pour l'Assemblée générale de l'ANEF 2019.

VIE INTERNE DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'administration de l'ANEF s'est réuni en 2019 à Paris à trois reprises : le 28 mars 2019, le 27 mai 2019 et le 4 septembre 2019. Le bureau a été élu au premier C.A. de l'année 2019 (voir compte rendu du C.A. ci-dessus).

Le C.A. fonctionne en commissions et des réunions internes ont réuni les membres de ces commissions.

Les trois objectifs majeurs de l'année 2019 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes.

ACTIVITÉS

Axe 1 - Promouvoir l'institutionnalisation des études et des enseignements sur le genre

- **Le projet e-Toile, le réseau de réseaux féministes francophones**

Une lettre a été envoyée le 21 février 2019 à tous nos partenaires avec définition des objectifs et programme de travail.

Objectifs à 3 ans

- Transition vers l'organisation du prochain CIRFF
- Mise en place d'un réseau numérique d'échanges

Objectifs à 1 an

- Montage juridique d'une association internationale (statuts)
- Étude de faisabilité d'une plateforme numérique
- Résoudre les questions de financement

La demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet 2018 au MESRI, qui a été accordée à hauteur de 3 500 €, a permis de financer le stage de L3 d'une étudiante de l'Université Toulouse 3. Elle a reçu une gratification à hauteur de 500 € par mois sur deux mois. Ce stage, qui a été co-encadré par Véronique Perry, a duré du 23 avril 2019 au 12 juillet 2019. Le rapport de stage après soutenance, intitulé *Étude de faisabilité d'une plateforme numérique pour le réseau E-Toile*, a été remis en septembre 2019.

L'étude de faisabilité portait sur la mise en place d'un dispositif numérique qui réponde à de nouvelles pratiques d'échange, de communication-transmission et surtout de co-construction des savoirs sur le féminisme et le genre par de nouveaux média et outils de médiation.

Les axes suivants ont été privilégiés :

- Axe A - Le renouvellement des pratiques par un autre accès au.x savoir.s

De quelles bonnes pratiques « numériques » peut-on s'inspirer ? L'annexe 1, « Étude comparative des sites partenaires », est utile et intéressante dans la mesure où il avait été demandé de comparer les fonctionnalités déjà proposées par les sites partenaire afin de modéliser une plate-forme qui constitue une véritable valeur ajoutée.

- Axe B - La dimension technique et financière de l'environnement numérique

La création avec le SCG WordPress semble la plus envisageable financièrement avec un coût annuel d'environ 120 €. La licence WP est à renouveler chaque année et il faut prévoir une augmentation régulière. Le coût principal serait celui de la maintenance et du travail d'un.e *webmaster*.

Hébergement pérenne en question. L'université Fédérale de Toulouse serait intéressée (besoin d'un.e référent.e local.e titulaire).

Axe 2 - Implication dans les réseaux féministes français et internationaux : soutiens, interventions, participations et publications

L'ANEF est membre et participe activement aux activités des réseaux suivants :

- membre du réseau des associations du Centre francilien Hubertine Auclert (<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/associations>);
- Françoise Picq a assisté à la journée du CHA « Libérons les freins à l'égalité femmes-hommes le 3 décembre 2018 ;
- Sylvie Cromer a représenté l'ANEF à l'AG du CHA le 4 juin 2019 ;
- Geneviève Pezeu a assisté à la présentation de l'étude conjointe avec le Défenseur des droits sur les discriminations à l'embauche ;
- membre du CNDP et du Collectif « Avortement, les femmes décident » ;
- congrès du GIS (480 personnes dont 20 % d'hommes et 24 pays représentés) à Angers fin août 2019 : plusieurs membres de l'ANEF étaient présentes et ont participé aux différents ateliers. L'ANEF a co-organisé un atelier avec la CPED le 28 août : "Le mouvement #MeToo dans les universités en Europe", préparé et animé par Érika Flahault (ANEF) et Colette Guillopé (CPED)
- HCE (Haut conseil à l'égalité) : Françoise Picq a représenté l'ANEF le 9 octobre 2019 à la présentation de la nouvelle équipe du HCE aux associations;
- Journée JuriSup ; 26 septembre 2019. Érika Flahault représente l'ANEF pour la demi-journée consacrée à la réforme des procédures disciplinaires dans l'ESR.

Le CA de l'ANEF s'est mobilisé à plusieurs reprises, en signant plusieurs pétitions ou tribunes collectives, qu'on retrouvera sur le site : <https://www.anef.org/category/activites/anef-mobilise/>

Delphine Naudier, Michèle Ferrand, Annik Houel et Françoise Picq continuent à travailler sur *Histoire et histoires des Congrès internationaux de recherches féministes dans la francophonie (1996-2018)* (le 8^e CIRFF doit être intégré à l'histoire).

Axe 3 - La lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) dans les établissements d'ESR

Les quatre groupes de travail initiés en décembre 2017 avec la CPED et soutenus par le MESRI ont poursuivi leur chemin avec la participation active de l'ANEF pour trois d'entre eux (voir Rapport moral 2018 ci-dessus).



© ND – Paris, 14 octobre 2019

La présence de l'ANEF dans les formations VSS

Des formations sous forme de modules d'une ou deux journées de sept heures de formation sont proposées en inter- ou intra-établissement.

- M1 « Appréhender les VSS et le cadre juridique »,
- M2 « Initier et mettre en place un dispositif de lutte contre les VSS »,
- M3 « Élaborer un plan de prévention contre les VSS dans l'ESR »,
- M4 « formation à l'écoute ».

Plusieurs commandes ont été passées par des écoles et universités françaises depuis janvier 2019. Les formations ont été réalisées en binôme par des membres du réseau, en général associant deux des trois partenaires (ANEF, CPED, JuriSup). Ont participé à ces formations en 2019 : Sylvie Cromer, Érika Flahault, Hélène Marquié, Geneviève Pezeu à : l'école des Beaux-Arts, l'Université du Mans, l'UPEC, l'UPEM, Paris 8-Saint-Denis.

Sont prévues :

- des formations multi-établissements dans les locaux de la MGEN les 21 et 28 octobre 2019 (animées par Geneviève Pezeu, Erika Flahault et Delphine Gassiot-Casalas – JuriSup) ;
- une formation de deux journées dans les locaux de l'université d'Angers les 2 et 3 décembre 2019 (animée par Erika Flahault et Geneviève Pezeu) ;
- des formations à l'université de Toulouse-Jean Jaurès pour la Présidence et la DRH et pour le CSHCT (Geneviève Pezeu et CPED) ;
- une formation à Sciences Po Lille (Geneviève Pezeu et CPED).

Axe 4 - Bulletin de l'ANEF - ISSN : 1163-1422

Voir Rapport moral 2018 *supra*.

Axe 5 - Animation du site, créé en 2014

Après des années 2015-2017 très actives, au cours desquelles le site était actualisé en moyenne trois fois par mois, le rythme d'actualisation s'est ralenti en 2019. Érika Flahault, en charge de cette tâche, est moins disponible et a souhaité que la question soit abordée en C.A. dans le cours de l'année.

La décision suivante a été prise : ce site étant avant tout un site de ressources, complémentaire de la Liste Études Féministes EFL-ANEF, diffusée au fil de l'eau par Isabelle Collet, une actualisation moins fréquente ne constitue pas un problème majeur. Érika continue donc son travail d'alimentation du site, au rythme qui lui est possible.

Axe 6 - Journée de l'ANEF, le 14 octobre 2019

En partenariat avec la Cité du Genre, dans les locaux de l'Université de Paris-Descartes - 45, rue des Saints-Pères 75006 Paris.

Relire Colette Guillaumin et Nicole-Claude Mathieu - Catégorisations de sexe et de race. Comment lire (ou relire) aujourd'hui ces deux pionnières du féminisme matérialiste en France ?

L'ANEF a invité trois chercheuses spécialistes de ces auteures.

PROJETS et PERSPECTIVES 2020

L'ANEF poursuit des projets ambitieux : animer le réseau des réseaux francophones et féministes ; accompagner la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche avec ses partenaires CPED et JuriSup (activité VSS-Formation); continuer le développement et la visibilité de son site. Concrètement en 2020, les activités suivantes seront menées.

Réseau des réseaux féministes et francophones : e-Toile

Ce réseau des réseaux a été officiellement lancé au 8^e congrès du CIRFF en août 2018. Véronique Perry, en charge de l'étude de faisabilité de la plateforme numérique, compte poursuivre le travail engagé sur deux points.

- La modélisation originale des échanges (voir page 7 du rapport de stage : extrait adapté ci-après) :

« Au cours de plusieurs entretiens avec Mme Véronique Perry, nous avons établi une liste de fonctionnalités principales désirées ainsi qu'une liste de contraintes à respecter.

De plus, il a été émis le désir de trouver un hébergement pérenne pour la plateforme.

	Fonctionnalités voulues	Contraintes à respecter
1	Création de profils utilisateurs	- Droits d'auteur - Positionnement de l'autre
2	Création et gestion de projets d'écriture et de recherche privés	- Accès réservé pour certains groupes/forums
3	Messagerie instantanée (type Messenger)	- Vérification humaine de la validité des comptes utilisateurs-utilisatrices
4	Bibliothèque d'archives	
5	Forums de discussion	
6	Partage d'écran/visioconférences (type Skype)	(Accès 3G, 4G ou 5G ?)
7	Création et/ou utilisation de Moocs	

L'objectif de la plateforme sera donc aussi de créer des banques de données utiles pour les enseignements et les recherches féministes

- les documents historiques des CIRFF (archives) ;
- les publications des partenaires ;
- les enseignements : masters genre, co-diplômes, co-tutelles, co-directions, formations initiales et continues, bourses, mobilités d'étudiant.e.s ou d'enseignant.e.s ;
- les projets de recherche : colloques, appels à projets ou projets en cours, bourses, mobilités de chercheur-e-s.

Se rajoute la possibilité d'être un lien de communication entre les CIRFF quadri- ou tri-annuels.

Le résultat de l'étude de faisabilité dont le rapport a été remis en septembre 2019 sera communiqué aux partenaires ; le rapport de stage sera augmenté de commentaires sur les contraintes (financement, suivi, pérennisation) et de propositions pour la suite de l'étude.

Violences sexistes et sexuelles

Diffusion des outils réalisés par les groupes de travail à destination des établissements d'ESR :

- la campagne Violences sexistes et sexuelles STOP ! ;
- le guide *Enquêter sur les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR* et engagement du partenariat avec l'OVE ;
- développement des activités du réseau VSS formation, qui associe l'ANEF, la CPED et JuriSup ;
- partenariat avec l'Université Sorbonne pour la création d'une application numérique (style Mooc) pour la formation des étudiant.e.s aux VSS. Réunions de réalisation (5 fois 2 heures) et budget porté par les chargé.e.s de mission de Sorbonne Université-sciences (Christian Brouder et Michela Petrini).

Faire l'histoire des CIRFF

Le travail se poursuit dans l'objectif d'inclure le 8^e CIRFF à l'histoire.

Diffusion, site, lettre et bulletin annuel

Le site poursuit sa mission de centralisation de ressources en libre accès. Il sera toutefois alimenté de façon moins régulière que par le passé.

Un *Bulletin* 2019 est en cours de réalisation. Il réunira les actes de la journée du 14 octobre avec les textes des intervenantes.

RENCONTRES et COLLOQUES

L'ANEF, en collaboration avec la Cité du Genre-USPC, avait invité le 14 octobre 2019, à l'Université de Paris à une rencontre sur le thème :

Relire Colette Guillaumin et Nicole-Claude Mathieu

Catégorisations de sexe et de race
Comment lire (ou relire) aujourd'hui ces deux pionnières
du féminisme matérialiste en France ?

En hommage à nos deux regrettées compagnes, fidèles membres de notre association, l'ANEF avait invité trois chercheuses spécialistes de ces auteures, toutes trois représentatives de trois générations de féministes et de trois pays différents (cf. plus loin leur présentation détaillée), avec l'idée que leur regard ne pouvait qu'aider à historiciser l'apport de ces deux pionnières du féminisme matérialiste et aussi, et surtout, à en mesurer l'éventuelle actualité. Car l'impasse qui est faite sur leurs travaux chez de nombreuses chercheuses féministes actuelles ne cesse d'interroger par rapport au projet de transmission qui anime l'ANEF.

Comment l'histoire se répète-t-elle dans ce type d'impasse alors qu'on aurait pu penser que la naïveté des débuts du mouvement des femmes en France dans les années 1970, quand il affirmait haut et fort, Libération des femmes, année zéro, servirait de garde-fou à la répétition de ce genre d'occultation d'un passé féministe lui préexistant.

Face à ces interrogations, nous pensons que cette demi-journée fut un succès dans la mesure où une soixantaine de femmes étaient présentes, dont beaucoup de jeunes féministes porteuses de questions qui ont animé le débat.

PROGRAMME

13h45 : Accueil : Geneviève Pezeu (présidente de l'ANEF) et Rebecca Rogers (Cité du Genre)

14h : Présentation de la rencontre (Catherine Marry)

14h15-15h : **Maira Abreu** : « Dialogues entre Colette Guillaumin et Nicole-Claude Mathieu »

15h-15h45 : **Danielle Juteau** : « L'hétérogénéité de la classe des femmes »

16h-16h45 : **Sara Garbagnoli** : « "Les obsédés.e.s de la race et du sexe" : penser les attaques aux savoirs et aux luttes minoritaires avec Colette Guillaumin »

16h45-17h30 : Débat



© ND – Paris, 14 octobre 2019. De g. à dr. : Sara Garbagnoli, Danielle Juteau, Catherine Marry (cachée), Angelina Étiemble et Maira Abreu.

Maira Abreu¹ est doctorante à l'Université Paris 8 (Labtop). Sa thèse propose une histoire sociale des idées matérialistes féministes en France depuis les années 1960. Avec Jules Falquet et Dominique Fougeyrollas, elle dirige un numéro de la revue *Cahiers du Genre* consacrée à la pensée de Colette Guillaumin (à paraître, 2020). Sur le sujet elle a publié « De quelle histoire le 'féminisme matérialiste' (français) est-il le nom ? », dans un dossier de la revue *Comment s'en sortir* (n° 4) dirigé par Isabelle Clair et Maxime Cervulle sur les matérialismes féministes. Ses recherches portent aussi sur l'exil latino-américain en France et sur les mobilisations féministes latino-américaines dans ce pays durant les années 1970. Sur le sujet, elle a publié notamment un livre, *Feminismo no exílio : o Círculo de Mulheres Brasileiras em Paris e o Grupo Latino-Americano de Mulheres em Paris* [Féminisme en exil : le Cercle des Femmes Brésiliennes à Paris et le Groupe Latino-Américain des Femmes à Paris], São Paulo, Alameda, 2016.

Danielle Juteau, professeure émérite au département de sociologie de l'Université de Montréal, a développé, à l'Université d'Ottawa puis à l'Université de Montréal, le champ des études féministes et ethno-nationales, qu'elle a appréhendé en fonction de rapports sociaux analytiquement distincts et interconnectés. Après sa rencontre avec *Questions féministes* et ses protagonistes en 1979, elle a œuvré à diffuser le féminisme matérialiste, lequel s'est implanté au Canada français dès

1. Maira Abreu ne nous a pas transmis le texte de sa communication. On peut trouver un article en ligne sur un sujet similaire à <https://commentssortir.files.wordpress.com/2017/04/css4-2017-abreu-de-quelle-histoire4.pdf>.

les années quatre-vingt. Influencée par la contribution spécifique de Guillaumin à la théorisation d'un rapport d'appropriation constitutif des classes de sexe, elle a poursuivi avec sa collègue Nicole Laurin une recherche sur le travail des religieuses au Québec (1901 à 1971), travail effectué à l'extérieur des modes de production domestique et capitaliste, qui n'en demeure pas moins approprié – par le biais de l'institution ecclésiastique. Par ses articles, dont on trouvera les principaux à la troisième section « Un rapport transversal » de son livre *L'ethnicité et ses frontières* (PUM, 2015), elle fait ressortir l'éclairage inédit et indispensable du féminisme matérialiste et répond à ses critiques.

Sara Garbagnoli, sociologue et féministe, est doctorante à l'Université Paris 3. Ses recherches portent sur la théorie féministe, l'analyse du discours et la sociologie des mouvements sociaux. Avec Massimo Prearo, elle est l'auteure de *La croisade « anti-gender » – Du Vatican aux manifés pour tous* (Textuel 2017). Elle a récemment participé aux ouvrages *Campagnes anti-genre en Europe : des mobilisations contre l'égalité* dirigé par R. Kuhar et D. Paternotte (Presses Universitaires de Lyon, 2018) et *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*, dirigé par C. Bard, M. Blais et F. Dupuis-Déri (Presses Universitaires de France, 2019).

Intervention de Danielle JUTEAU²

Comment penser l'hétérogénéité de la classe des femmes ?

« L'idée de « la différence », celle d'une spécificité métaphysique du « féminin » ou bien celle de femmes « différentes » par immersion irréductible dans leur seule appartenance de groupe sont l'une et l'autre l'effet d'un affrontement refusé à la structure sexuelle de nos sociétés, du renoncement à la réflexion sur elle. Refus et renoncement dont les effets nous déchirent. » (Guillaumin, 1997, p. 161-2)

Depuis des années, je cherche à comprendre et à expliquer les résistances et réticences face au féminisme matérialiste, voire le silence qui l'entoure. Parmi les raisons invoquées, on lui reproche d'être réductionniste, économiste, essentialiste, ethnocentrique, universalisante, un frein à l'analyse intersectionnelle. Mais la critique fondamentale serait son incapacité d'appréhender l'hétérogénéité de la catégorie femmes, composée de personnes aux statuts distincts et inégaux, en vertu des divisions ethnico- raciales et de classe notamment. Penser, théoriser les femmes en tant que classe correspondrait à une vision homogénéisante des femmes qui masque leurs inégalités.

Pour capter cette hétérogénéité, on propose une approche rivée sur la construction simultanée du genre, de la classe et de la race à l'intérieur d'un processus

2. Je remercie Brigitte Lhomond et Annik Houel pour leur relecture plus qu'attentive de mon texte et les nombreuses suggestions qu'elles m'ont faites.



© ND – Paris, 14 octobre 2019.

d'enculturation. Les catégories de sexe sont habituellement traitées comme des catégories biosociales – fondées sur le sexe anatomique –, sur lesquelles se grefferait le genre comme mode discursif. Les rapports constitutifs des hommes et des femmes y sont évacués.

Or, la prise en compte de la structure socio-sexuelle, ce rapport constitutif qui les fait tels, hommes et femmes, est un outil nécessaire à l'appréhension de cette hétérogénéité, ce que j'exposerai dans cet article. Examinons d'abord quelques tentatives de rendre compte de l'hétérogénéité des femmes pour ensuite examiner plus explicitement la contribution spécifique des travaux de Guillaumin et du féminisme matérialiste.

L'hétérogénéité des femmes

*Prise 1 : la construction du genre*³

Depuis le désormais célèbre « on ne naît pas femme, on le devient » de Simone de Beauvoir en 1949, on a compris que la biologie n'est pas un destin, que la féminité est construite et, par conséquent, modifiable. Or, quand il occulte le rôle constitutif des rapports de domination⁴, le constructivisme constitue une arme à double tranchant.

En plaçant leur propre vécu au centre de l'interrogation féministe, écrit Spelman (1988), les féministes blanches de la classe moyenne se prennent pour la norme et réduisent les femmes à une catégorie unique, la femme générique. Elles créent

3. Pour une analyse plus approfondie, on consultera Juteau (2011, 2015), dont je m'inspire largement.

4. Les analyses du genre ne sont pas toutes culturalistes, renvoyant parfois, comme chez Scott (1986), à un rapport de domination s'établissant entre deux catégories sociales déjà là, en d'autres mots, qui n'en est pas constitutif.

de ce fait la femme essentielle et la femme non essentielle, définissant les femmes minoritaires comme Autres. Considérer les femmes comme femmes suppose l'existence d'un noyau universel, d'une essence, d'une substance partagée, d'une expérience identique du sexisme, en dépit de l'appartenance ethnique, religieuse et de classe. Ce qui équivaut à « isoler le genre de la race et de la classe » (*ibid.* : 164), à couper, métaphysiquement parlant, les femmes en morceaux comme si l'identité était un *patchwork*.

Après avoir distingué le sexe – une catégorie biologique – du genre – qui se construit au sein d'un processus d'enculturation indissociable d'autres positions sociales – Spelman soutient que la féminité se forge différemment selon la classe et l'appartenance culturelle. Ce à quoi on ne peut qu'acquiescer. Mais de là à conclure que théoriser la catégorie « femmes » revient à postuler une substance universelle...

Son analyse comporte plusieurs lacunes. Parce qu'elle se limite au processus d'enculturation et qu'elle occulte les rapports constitutifs des groupes inégaux, Spelman considère que les catégories de sexe, et de race d'ailleurs, vont de soi. Par définition, les femmes sont des femelles genrées, elles sont ce que deviennent les femelles de l'espèce. Ce constructivisme d'ordre culturel se borne à expliquer comment un contenu social se greffe sur des catégories déjà là, mâles et femelles.

Or, d'où viennent ces femelles que l'enculturation vient genrer ? C'est le féminisme matérialiste qui fournit la réponse. Comme l'explique Mathieu (1989), la bipartition du genre est étrangère à l'idée de sexe en tant que réalité biologique. Elle ne se fonde pas, comme on est souvent tenté de le penser, sur les différences biologiques. Le sexe social n'existe pas parce que le sexe biologique existe, mais parce que les sociétés emploient l'idéologie de la définition biologique du sexe pour légitimer et soutenir une hiérarchie de genre enracinée dans un rapport d'appropriation, le sexage, lequel rapport engendre leur naturalisation qui à son tour vient le masquer. Quand on problématise la bipartition des sexes, on voit que le sexe biologique sert *a posteriori* de marqueur d'une catégorie forgée dans un rapport de domination. Bref, quand on occulte le rapport constitutif des catégories/classes de sexe, l'anti-essentialisme passe obligatoirement par la construction culturelle du genre. Et cela, même quand on reconnaît l'existence d'une relation de domination entre les genres, car cette dernière s'établit alors entre des catégories déjà existantes et non problématisées. D'où le substantialisme qui caractérise cette approche.

Prise 2 : approches post-coloniales et intersectionnelles

Vastes et poreuses, les approches post-coloniales et intersectionnelles se croisent, se conjuguent parfois, dans le temps et dans l'espace (Haase-Dubosc & Lal, 2006). Ces

courants récusent l'occidentalo-centrisme et la vision universalisante des discours féministes hégémoniques avec leur homogénéisation de la catégorie femmes. Cette dernière est imputée à leur occultation des relations post-coloniales et de classe qui produisent et reproduisent des catégories et groupes hiérarchisés dans les sociétés contemporaines.

À la différence de Spelman et autres analyses du genre, les rapports de domination sont, dans le féminisme post-colonial, présents et structurants. Ancrés dans la dynamique du système-monde, ils se déploient tant à l'intérieur des frontières qu'entre elles. Les liens entre le féminisme et le post-colonialisme seraient marqués par une collusion complexe et ambiguë, les enjeux du genre connaissant dans le contexte post-colonial un parcours tourmenté (Castaing, 2014). Alors que les études post-coloniales fournissent des outils théoriques et méthodologiques sur lesquels se sont appuyées les féministes minoritaires de la seconde vague (Haase-Dubosc & Lal, 2006), d'autres féministes questionnent, jusqu'à l'intérieur du *Center for Contemporary Cultural Studies (CCCS)*, les analyses qui taisent ou excluent le genre.

Mohanty (2003 [1984]), quant à elle, reproche aux féministes occidentales, dont elle reconnaît néanmoins l'hétérogénéité, de représenter les femmes du « Tiers-Monde », « the Other », comme une collectivité unifiée, masquant leur diversité et leur complexité. Ignorant le contexte socio-historique des femmes appartenant à des groupes minoritaires, elles leur imputent, à partir d'une caractéristique géographique – les femmes africaines, par exemple –, une homogénéité au plan de leur situation concrète, de leurs projets politiques et des significations attribuées à leurs comportements (comme le port du voile). Elles les perçoivent comme des victimes passives, contrairement aux Occidentales qui, elles, auraient atteint, grâce à leurs luttes, l'égalité.

Prendre en compte et expliquer l'hétérogénéité des femmes devient LA préoccupation centrale, d'où la préférence pour les comparaisons intracatégorielles – internes à la catégorie femmes, selon la classe, l'appartenance ethnique ou de race – plutôt qu'intercatégorielles, entre hommes et femmes. À titre d'exemple, plusieurs travaux sur la situation des femmes autochtones au Canada comparent la violence exercée à l'encontre des femmes, autochtones et non autochtones⁵.

Dans les études où l'on se penche enfin sur la violence exercée à l'encontre des femmes autochtones, on souligne l'ampleur, la spécificité et l'indifférence dont elles sont l'objet (Rapport de l'enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées [2019]⁶, FAQ [2014], Walter [2014], Montminy *et al.*,

5. Dans le rapport publié en mai 2014 par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), on apprend que les femmes autochtones ne représentent que 4,3 % de la population du Canada, mais 16 % des homicides où une femme a été tuée et 11,3 % des disparitions de femmes.

6. <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report>.

[2010]). Parmi les facteurs systémiques, se retrouve particulièrement le colonio-racisme. Tout en reconnaissant que la violence contre les femmes autochtones revêt des caractéristiques similaires à celles des femmes non autochtones, Montminy et al. montrent que la violence familiale – qui inclut la violence conjugale, la violence contre les enfants et contre les personnes âgées – dont les femmes autochtones sont victimes se distingue tant par ses formes et sa fréquence que par sa gravité. Elles concluent que « les expériences des femmes sont trop variées pour qu'on puisse ramener leur expérience de la violence à la seule différence de « genre ». Aussi cherchent-elles, à l'aide du cadre théorique de l'intersectionnalité, « comment certaines problématiques, reliées à la spécificité du contexte politique, historique, social, économique et culturel des populations autochtones, agissent en synergie et augmentent la vulnérabilité à la violence » (p. 55).

Sans nier la spécificité de la violence exercée contre les femmes autochtones et les femmes non autochtones et tout en reconnaissant que la seule différence de « genre » ne suffit pas à expliquer leur situation, faut-il pour autant occulter ou ne pas problématiser le rapport de domination constitutif des femmes et des hommes ? Les travaux récents sur les féminicides – et les rapports hétéro-patriarcaux auxquels ils se rattachent (Falquet, 2014, Labrecque, 2012) – seraient ici fort éclairants, surtout du point de vue du rôle d'État⁷. Cette approche serait susceptible d'enrichir l'analyse de la violence à l'encontre des femmes autochtones au Canada, notamment la surreprésentation des femmes comme objets de la violence des hommes, dont les policiers, dans un contexte post-colonial et les liens structurels auxquels elle est rattachée (appareils d'État, l'appareil juridique et son interprétation). On verrait comment les rapports de sexe médiatisent les rapports coloniaux et inversement.

Prise 3 : le féminisme matérialiste

Pour appréhender l'apport du féminisme matérialiste à la compréhension de l'hétérogénéité des femmes, il me faut revenir brièvement aux travaux sur l'articulation des rapports sociaux.

— L'articulation des rapports sociaux

Dès les années quatre-vingt, les débats sur les liens entre classe, sexe et race ont engendré⁸, au CCCS (Center for Contemporary Cultural Studies) à Birmingham

7. Le féminicide renvoie « au meurtre des femmes en raison de leur sexe, la haine des femmes étant ici rattachée à des liens structurels. Utilisé comme concept spécifique par Lagarde, il possède deux dimensions : « un crime de genre, misogynne, de haine contre les femmes qui jouit d'une grande tolérance sociale ; l'État jouerait un grand rôle dans son impunité » (Falquet, 2014).

8. Comme le soulignent Haase & Lal (2006 : 33), le féminisme de la seconde vague fut moins homogène qu'on ne le croit aux États-Unis, voir par exemple le Redstockings' Manifesto, SCUM, et les multiples analyses cherchant à articuler le genre à la classe et à la race, dont un numéro de la revue *Canadian Ethnic Studies* « *Ethnicity & Femininity* », édité en 1981 par deux professeures

notamment, une réflexion bien nourrie sur leurs inter-relations. Hall, qui en est la figure de proue, envisage la société comme une totalité complexe possédant une structuration bien définie, une configuration spécifique de relations où chaque phénomène est constitué par un ensemble de processus⁹. Pour en saisir la complexité, il propose un paradigme multidimensionnel des rapports sociaux qui ne limite pas leur articulation¹⁰ à une seule ligne de détermination. Ce qui veut dire plus simplement 1) ne pas se limiter à un seul rapport social dont l'infrastructure déterminerait mécaniquement la superstructure (réductionnisme horizontal) et 2) ne pas aplanir les médiations, qui ne sont jamais immédiates, entre divers processus et pratiques économiques, politiques et culturels (réductionnisme vertical).

À la même époque, Kergoat (2010 [2001]) envisageait les liens entre les rapports de classe et de sexe en termes de consubstantialité (interpénétration) et de coextensivité (mutuellement constitutifs). Plus récemment, elle écrivait qu'« une sociologie des rapports sociaux vise à cerner la dynamique des rapports de force vivants qui se rejouent et se recomposent continuellement ». Plutôt qu'une photographie, les rapports sociaux renvoient à un paysage mouvant et dynamique, aussi faut-il identifier « sur quel(s) rapport(s) social-social) il faut faire levier pour faire bouger le rapport de force » (2000 : 7). On captera ainsi le mouvement des rapports qui se recomposent continuellement, une tâche ardue mais nécessaire.

— Contrer le réductionnisme horizontal et vertical

Revenons à Hall, qui rejette toute notion simpliste et mécanique de structure, faisant ressortir le volume et la complexité des conditions d'existence du capitalisme, du sexisme et du racisme. L'existence de contradictions ancrées dans des origines sociales distinctes telles la classe, la race et le genre, produit l'hétérogénéité des sociétés capitalistes.

Or, la tendance à homogénéiser la force de travail à travers l'époque capitaliste n'engendre pas une société homogène, car la loi de la valeur opère à travers le *caractère culturel spécifique* de la force de travail, ce qui apparaît clairement

de l'université d'Ottawa (Juteau-Lee et Roberts). Cependant, malgré les déclarations de principe et l'analyse des oppressions multiples et croisées, l'unité du mouvement des femmes n'a pu résister aux clivages politiques et sociaux qui se manifestent parmi les féministes et la société en général.

9. Affirmer qu'une société est structurée de manière complexe ne revient pas à dire que tout interagit, mais qu'elle présente une certaine configuration, une structuration bien définie (Hall, 1985 : 91-114).

10. L'articulation est « une connexion ou un lien qui n'est pas nécessairement donné dans tous les cas [...] mais qui a besoin de conditions d'existence particulières pour apparaître, qui doit être soutenu positivement par des processus spécifiques [...] qui doit être sans cesse renouvelé, qui peut, sous certaines circonstances, disparaître ou être renversé, les liens anciens étant dissous et de nouvelles connexions – réarticulations – se voyant forgées » (Hall, 2012 : 134, note 6, traduction de Hall, 1985).

quand on s'éloigne du modèle européocentrique du développement capitaliste. Ainsi, le capital peut préserver, harnacher et exploiter les attributs particuliers de forces de travail qui sont historiquement spécifiques et s'en servir « pour maintenir, *développer et raffiner* (ses italiques) sa structuration, selon le genre, l'ethnicité, la race, la nationalité et la culture » (1985 : 135). On remarquera qu'il confine son explication au seul rapport de classe constitutif d'un prolétariat qui serait par ailleurs différencié selon la race et le genre. Ainsi occulte-t-il les rapports analytiquement distincts constitutifs des autres catégories – sexuelles, ethniques, nationales, raciales – harnachées par le capital. Or, les racines de la division sexuée et racisée du travail sont plus profondes. Pour contrer ce réductionnisme, il faut remonter vers l'ancrage de ces catégories, à savoir des rapports sociaux spécifiques. *C'est ici qu'intervient la contribution de Guillaumin.*

Sa conceptualisation des rapports d'appropriation constitutifs des catégories de race et sexe – chacun avec ses instances – fournit un cadre d'analyse apte à saisir la complexité d'une formation sociale et à en identifier les multiples entrecroisements. La différenciation sociale ne se borne pas au harnachement par le capital des caractères culturels déjà là de la force de travail, elle s'enracine dans les contradictions entre des rapports analytiquement distincts – de classe, coloniaux, sexage – qui s'articulent les uns aux autres. Elle prolonge jusqu'à sa conclusion logique le raisonnement de Hall, à savoir l'actualisation de rapports de domination entrecroisés.

UNE DÉFINITION FIXE ET UNIVERSALISANTE DES RAPPORTS DE SEXE ?

Dans sa critique de mon article (2015) proposant un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité, Michel (2017) cite Mohanty pour rappeler que les féministes post-coloniales ne nient pas l'importance des rapports sociaux de sexe, mais qu'elles s'interdisent de faire démarrer leur analyse à partir de la catégorie homogène « femme » pour ne pas tomber dans l'écueil d'une interprétation surdéterminée : « En accusant les féministes post-coloniales de ne pas assez problématiser la catégorie 'femme' et d'occulter les rapports de sexe, Juteau semble s'appuyer sur une définition fixe et universalisante des rapports de sexe qui ignore la variabilité contextuelle de leurs histoires, formes et significations » (p. 135).

Après avoir répondu à cette critique, j'enchaînerai sur les points de jonction, et de disjonction, entre le féminisme post-colonial et le féminisme matérialiste et, plus spécifiquement, entre Chandra Talpade Mohanty et Colette Guillaumin.

« Une définition fixe et universalisante des rapports de sexe qui ignore la variabilité contextuelle de leurs histoires, formes et significations »

1. *Les féministes post-coloniales s'interdisent de faire démarrer leur analyse à partir de la catégorie homogène femme.* Faut-il rappeler que les féministes matérialistes

ne démarrent jamais leur analyse à partir de la catégorie homogène femme – une perspective contre laquelle ce courant s’est construit – mais à partir d’un rapport de domination constitutif des classes de sexe¹¹.

2. *Une catégorie homogène, suite...* Je rappelle, à l’instar de Kergoat (2004), la nécessité de distinguer entre deux niveaux d’analyse, les rapports de sexe comme tension qui traverse le champ social et qui par conséquent ne sont pas réifiables, et leurs manifestations empiriques. L’incapacité de distinguer ces deux niveaux est à la source des nombreuses critiques adressées au féminisme matérialiste dont sa définition universalisante des rapports de sexe, son essentialisme et son homogénéisation de la catégorie femme.

La classe des « femmes » se construit dans un rapport social. Soit. Mais de là à affirmer que ce dernier engendre des situations et des expériences identiques, que les femmes sont partout les mêmes, qu’elles font partout la même chose et sont pareillement opprimées, il y a un pas que la théorie du sexage et le féminisme matérialiste dans son ensemble ne franchissent pas. Anti-essentialistes, les féministes matérialistes ne réfléchissent pas en termes de ce que Hall nomme des gènes sociologiques, ne posant pas une correspondance, voire un lien nécessaire, entre oppression, situation, expérience commune et sororité.

3. *Une conscience de classe.* Si homogénéité il y a, c’est à un autre niveau, celui de la conscience de classe. C’est dans ce sens que chez Guillaumin, l’homogénéité n’est pas empirique mais normative, désignant un objectif politique. C’est en tant que classe appropriée¹² que les femmes sont « uniques et homogènes... En tant que conscientes d’être morcelées par une relation de pouvoir, une relation de classe qui les disperse, les éloigne, les différencie, mais qui luttent pour leur propre classe – leur propre vie, elle non divisible » (Guillaumin, 1979 : 21).

11. « [...] le mot « femmes » : nous n’avons plus le droit de l’employer tout seul, nous n’avons pas le droit de le penser seul. La réalité « femmes » est sociologique (politique), le fruit d’un rapport entre deux groupes, et d’un rapport d’oppression. Le groupe réel des femmes se définit par sa position même de groupe dans ce rapport, tout comme le groupe des hommes est, lui aussi, sociologiquement défini : par sa position d’opresseur. Pas parce que nous sommes « des femmes », mais parce que nous sommes, dans ce rapport, opprimées que nous pouvons seules démonter les mécanismes de l’oppression. » (*Questions Féministes*, 1977 : 13).

12. L’historien britannique E. P. Thompson décrivait dans son œuvre monumentale *The Making of the English Working Class* (1963) l’hétérogénéité interne à la classe ouvrière. Pour lui, la classe n’est ni une structure ni une catégorie, c’est une expérience historique, un rapport qui renvoie à une pluralité d’expériences : travailleurs à domicile, travailleurs des fabriques, travailleurs agricoles, artisans urbains, bref, une multitude d’ouvriers très différents les uns des autres. De cette complexité naît quelque chose, « la classe ouvrière » qu’il maintient au singulier et qui se dessine avec la prise de conscience et la révolte contre l’exploitation.

4. *Une définition fixe et universalisante des rapports de sexe qui ignore la variabilité contextuelle de leurs histoires, formes et significations.* Les catégories et autres manifestations empiriques d'un rapport social découlent, on l'a vu, de son actualisation, de sa concrétisation, de son incarnation, des processus qui nous entraînent forcément vers le contexte socio-historique. À titre d'exemple de cette variabilité, notre recherche sur le travail des religieuses au Québec entre 1901 et 1971 (Laurin, Juteau & Duchesne, 1991, Juteau & Laurin, 1997) et notre analyse de la transformation du système de sexage au Québec (Juteau & Laurin, 1988).

5. *Un type unique d'oppression ?* Dans son compte rendu des livres édités par Haase-Dubosc *et al.* (2002) et par van Woerkens (2010), Castaing (2014) invoque une autre critique, à savoir l'identification d'un « ennemi principal ». La recherche des structures patriarcales visant à opprimer l'ensemble des femmes et à déterminer un ennemi unique aurait pour conséquence « d'effacer toutes les spécificités (sociales, raciales, culturelles ou sexuelles) de cette oppression, d'en occulter, de nier toutes les autres formes qui sont cumulatives ». Or, ennemi principal ne veut pas dire ennemi unique. Dans son article (1970), Delphy cherchait à contrer le féminisme marxiste qui réduisait l'exploitation des femmes au seul rapport de classe. *Or, plutôt que d'effacer les autres formes oppression, elle en ajoute une, ancrée dans le rapport constitutif des classes de sexe, ce qui permet de mieux appréhender la complexité du social ainsi que la multiplicité des positions sociales et leurs interconnections.* Quant à caractériser cet ennemi de principal, cela se discute. Quand on se réfère aux rapports constitutifs des classes de sexe comme tension qui traverse le champ social, la classe des hommes représente l'ennemi principal. Quand on se penche sur l'actualisation de ce rapport, sa primauté fluctuera selon les contextes et reste à déterminer empiriquement.

Bref, de l'actualisation des rapports sociaux de sexe et de leur articulation à d'autres rapports sociaux découle l'assignation des femmes à des usages concrets dispersés, d'où les modalités différentes de leur appropriation et, par conséquent, l'hétérogénéité de la catégorie. Ainsi, l'appropriation des femmes – l'entretien matériel, physique, émotif et intellectuel des êtres humains, effectué hors salariat et sans aucune mesure temporelle – est modulée par la classe, le statut immigré, les rapports ethniques et raciaux qui se déploient à l'échelle internationale et à l'intérieur des frontières nationales.

Voilà pourquoi ces critiques sont indues. Fait intéressant à remarquer, on recourt constamment à la vision universalisante et homogénéisante du féminisme matérialiste pour le rejeter alors qu'on accepte sans trop broncher les analyses invoquant les rapports esclavagistes, coloniaux et de classes. Deux poids, deux mesures... Même les travaux de Guillaumin échappent à ces critiques quand elle

fait intervenir le rapport d'appropriation constitutif des esclaves et autres catégories minorisées. Le temps de s'adresser à « l'éléphant dans la pièce » est arrivé.

Cela relèverait-il, pour reprendre un mot de Guillaumin (cité par Claire Cossée à propos de *L'idéologie raciste*), d'un refus des penseurs français, et autres, ajouterai-je, de lire leur propre société ? Fondamentalement, ce qui dérange, c'est l'idée même d'un rapport social constitutif des classes de sexe hiérarchisées et antagoniques.

Féminisme post-colonial et féminisme matérialiste : points de jonction et de disjonction

Jonction et disjonction

Dans sa critique de Lindsay (1980), Mohanty (2003b) rejette l'idée que les femmes du Tiers Monde constituent un groupe reposant sur le partage de dépendances communes et d'un statut de victimes. Ce qui les constitue en groupe stratégique, soutient-elle, c'est leur lutte politique contre les hiérarchies impérialistes, de classe, de race et de genre. De même reproche-t-elle à Cutrufelli (1983), d'opposer les femmes africaines aux hommes africains comme si la différence de genre « causait » l'oppression des femmes et l'expliquait :

The problem with this analytic strategy is that it assumes men and women are already constituted as sexual-political subjects prior to their entry into the arena of social relations. Women are produced through these very relations as well as being implicated in forming these relations. Only if we subscribe to this assumption is it possible to undertake an analysis which looks at the "effects" of kinship structures, colonialism, organization of labor, etc., on women, women [who] are already defined as a group apparently because of shared dependencies, but ultimately because of their gender (Mohanty, 2003a : 340).

Et voilà que je me surprends à imaginer une conversation entre Mohanty et Guillaumin, dont je vous livre quelques bribes. Toutes deux rejetteraient la catégorie femmes comme étant déjà là. Elles insisteraient sur la nécessité de commencer par le rapport constitutif des majoritaires et des minoritaires – hommes et femmes en l'occurrence – qui forment un ensemble et n'existent pas l'un sans l'autre. Elles s'entendraient aussi pour affirmer que les dominé.e.s ne sont pas des victimes. Elles rappelleraient que ces groupes se définissent dans l'action politique et que leur homogénéité se construit dans cette lutte (la conscience de classe).

Guillaumin serait probablement d'accord avec Mohanty quand cette dernière écrit : « feminists should be antiglobalists and anti-globalists should be feminists ».

Mais leurs voies divergeraient quant à l'articulation et l'imbrication des rapports sociaux. Pour Mohanty, le capital est dépendant et tributaire des relations racistes,

patriarcales et hétérosexistes, des sites marginalisés qui ne produisent pas tous un savoir fondamental sur le pouvoir et les inégalités : « the particular standpoint of poor indigenous and third world/south women provides the most inclusive viewing of systemic power. They bear the brunt of globalization, which must be the key focus for feminists » (2003b : 511). Tout en étant d'accord avec le savoir fondamental que fournissent les sites marginalisés – on se souviendra de son article sur les effets théoriques de la colère des opprimé.e.s (1981) – Guillaumin ne manquerait pas d'inclure la structure socio-sexuelle et d'en faire un, sinon l'élément clef. Ici, je ne laisse pas libre cours à mon imagination mais fonde cette assertion sur son dernier article, me semble-t-il, « La confrontation des féministes en particulier au racisme en général » (1998).

Des liens organiques entre les rapports de force

On se souviendra que Guillaumin opte pour un féminisme politique¹³ à savoir « un mouvement qui a un projet de société ou qui cherche à en produire un, dont la réflexion est orientée par force dans ce sens. Par force, dans la mesure où l'analyse et la critique de la structure socio-sexuelle ne peuvent pas ne pas remettre en cause l'ensemble de l'organisation sociale (p. 158) » et, corollairement, parce que faire l'impasse sur la structure socio-sexuelle entrave la définition d'un projet de société. Ce qu'elle explicite dans son examen des liens organiques – lesquels sont inhérents à la structure de la société et à sa constitution – entre les divers rapports de force présents dans une société, des rapports qui sont doubles et toujours à l'œuvre ensemble : « Les féministes sont des citoyens que la structure sociale, l'organisation et le fonctionnement de leur société concernent qu'elles le veulent ou non, puisque, en effet, elles interviennent dans cette organisation ». Dont aujourd'hui le racisme, dont l'antisémitisme est l'une des formes, est un trait structurel ¹⁴(p. 159).

13. Ce féminisme se distingue de « la 'défense du droit des femmes' et [de] l'antisexisme [qui] ne sont pas nécessairement liés à une préoccupation d'émancipation, parfois même au contraire, et que, par conséquent, une partie des 'mouvements féminins' se place hors du projet d'émancipation ». Or le féminisme politique, qui implique « un mouvement d'émancipation s'affrontant aux formes de la domination, mais aussi de la contrainte et de l'exploitation[...] ne peut pas ne pas avoir une vision au moins, sinon un projet d'ensemble d'une société possible vers laquelle tendre (1998 :158).

14. « Cependant l'antisémitisme et le racisme nazi, l'apartheid, la ligne de couleur aux États-Unis, en France l'antisémitisme, de l'affaire Dreyfus aux lois antisémites de l'État français (1940-1944) et à sa continuité dans le champ politique avec le Front National, le racisme contre les Maghrébins et les Africains, ne sont pas des phénomènes 'extérieurs' à leur société, ils lui sont intrinsèquement liés. Ce ne sont pas d'incompréhensibles accidents. Ils sont inscrits dans les lois ou 'institutionnels', ce qu'on nomme systémique dans les sciences sociales, ce qui suppose un processus de mise en œuvre d'une intention politique délibérée » (*ibid.* : 159).

La hiérarchisation des standpoints

Enfin, une dernière question, sur la hiérarchisation des *standpoints*, se pose, quant à l'existence d'un champ de vision plus inclusif que les autres, comme le suggère Mohanty. Or, les femmes possèdent des champs de visions distincts, apportant chacun un éclairage spécifique et dont l'ensemble constitue un tout.

Qui plus est, certains objets rendent visibles ce qui demeure imperceptible dans d'autres situations. Le cas de la tuerie de Polytechnique, qui présente une articulation des rapports sociaux différente de celle des femmes autochtones par exemple, fait clairement ressortir le rapport de sexage, la structure socio-sexuelle. On se souviendra que 13 étudiantes, blanches et de classe moyenne ont été assassinées le 6 décembre 1989 : ni colonialisme, ni racisme, ni classisme ne s'exercent contre des femmes qui appartiennent, du point de vue de ces rapports, au groupe majoritaire. Des femmes qui posséderont un capital scientifique leur permettant d'accéder à des postes bien rémunérés qui leur étaient jadis interdits et de se soustraire à certains aspects de l'appropriation. Or, justement, un membre de la classe des hommes vient leur rappeler que la transgression n'est pas permise et qu'elle ne restera pas impunie, « vous êtes une gang de féministes, je hais les féministes... ». La violence physique, verbale, psychologique et la contrainte sexuelle sous forme de viol, de provocation, de drague, sont autant de démonstrations de force utilisées pour mater celles que le salaire affranchit partiellement, de manière à assurer le maintien de leur appropriation et la reproduction des classes de sexe¹⁵.

La présence d'un crime contre des femmes en vertu de leur appartenance à un groupe social visé en tant que tel – ce que les meurtriers clament dorénavant haut et fort – devient patente quand la violence frappe les femmes qui sont le moins femmes¹⁶, en d'autres mots celles qui échappent partiellement à leur statut – minorisé – de femmes. Ce qui est moins paradoxal qu'on pourrait le croire. Car en l'absence d'autres facteurs derrière lesquels cette explication peut être dissimulée – le sexage ou la structure socio-sexuelle – ce qu'on n'a pas voulu, ou pu, admettre, le noyau sociologique de l'acte se manifeste ici distinctement (Guillaumin, 1990).

15. Alors que la visibilité de la violence contre les femmes s'est accrue, elle sort du placard, les agressions tues remontent à la surface, les langues se délient et, fait relativement nouveau, les meurtriers eux-mêmes explicitent leur motif, tuer les femmes qui transgressent.

16. « Car les femmes les plus femmes, celles qui correspondent le plus pleinement à l'actuelle 'identité' de notre classe, ce sont les femmes aux salaires de misère, et celles dont le mari s'oppose à ce qu'elles fassent grève, les femmes sans salaire du tout, les femmes violées, les femmes battues, les femmes délaissées avec les enfants à leur charge » (*Questions féministes*, n° 1, 1977 : 17-18). C'est dans ce sens que les étudiantes de Polytechnique et de Santa Barbara représentent des femmes qui sont le moins femmes.

REPENSER L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES FEMMES

Des rapports doubles et toujours à l'œuvre ensemble

Consubstantiels, coextensifs, intersectionnels, articulés ? Guillaumin n'utilise aucun de ces termes. Les liens entre les rapports hommes/femmes et les rapports entre les groupes auxquels ces dernières appartiennent sont *organiques* dans le sens qu'ils sont inhérents à la structure de la société et à sa constitution.

Outre les rapports de domination exercés à leur encontre par les hommes de leur groupe – les rapports auxquels se confrontent les féministes et les femmes en général – se trouvent aussi les rapports qui soumettent certains groupes (classe, « race », nation, religion, etc.) aux autres, ou les autres à eux. Les femmes sont obligatoirement confrontées aux deuxièmes « dans la mesure où les relations des femmes aux hommes sont partie prenante des relations des hommes entre eux » (Guillaumin, 1998 : 160).

On reconnaît ici un des traits caractéristiques de sa démarche, l'inversion. Plutôt que de commencer par l'articulation des rapports sociaux ou l'analyse intersectionnelle des liens entre diverses catégories sociales, Guillaumin part d'un rapport qui nous conduit subrepticement vers les autres, en vertu justement de leurs liens organiques. À noter qu'elle ne propose pas une hiérarchisation de ces rapports, mais une démarche méthodologique, car c'est en pensant les femmes qu'on en vient, obligatoirement, à prendre en compte ces deux rapports, puisque les relations des femmes aux hommes sont indissociables des rapports entre les autres groupes. Le mouvement inverse ne semble pas se produire. Commencer avec le rapport de classe ou colonio-raciste par exemple, ne nous entraîne pas nécessairement vers les rapports de sexe, car les statuts de femme et d'homme y sont rarement interrogés.

Les femmes, une catégorie forcément hétérogène

La structure sociosexuelle se manifeste différemment selon les groupes auxquels les femmes appartiennent, d'où la diversité des situations qui en résultent. En d'autres mots, l'appartenance à certains groupes a une incidence sur ce que les femmes peuvent faire et sur ce qu'on leur fait :

Appartenir à certains groupes permet ou bien empêche d'être lesbienne (je ne dis pas homosexuelle). Appartenir à certains groupes confronte directement aux hommes auxquels on appartient, mais pas à tous les hommes. Appartenir à certains groupes signifie être tué pour être né dans ce groupe et tué avec le groupe dans son ensemble. Appartenir à certains groupes signifie être ségrégué ou emprisonné ou chassé ou discriminé pour appartenir à ce groupe, avec le groupe dans son ensemble. Appartenir à certains groupes confronte directement aux hommes

auxquels on appartient et confronte, de surcroît et souvent d'abord, aux hommes qui tiennent à merci les hommes auxquels on appartient. Appartenir à certains groupes vous met dans la position d'enjeu, de proie ou de moyen dans la guerre que mènent ces groupes avec d'autres ou dans la guerre qu'ils sont forcés de subir (etc., hélas !)
(Guillaumin, 1998 : 160-161).

Ainsi, c'est dans l'actualisation de l'ensemble des rapports structurant leur position sociale que se constituent à la fois l'homogénéité et l'hétérogénéité des femmes. D'une part, elles partagent une commune domination aux mains des hommes mais, d'autre part, ces derniers appartiennent à des groupes qui eux-mêmes s'inscrivent dans des rapports de domination – « raciaux », ethnico-nationaux, de classe – qui ne sont pas neutres.

Or, qu'arrive-t-il quand on ignore les rapports de domination, entre les classes, les groupes ethnico-nationaux, « raciaux » et de classe d'une part et, d'autre part, les rapports sociaux de sexe ? Revenant sur un aspect central de son travail, elle rappelle que le racisme n'est pas un phénomène autonome, une sorte de « corps étranger » dans la société où il se produit. Comme le sexisme, ce n'est pas un épiphénomène ni une affaire conjoncturelle ni un dysfonctionnement. L'arrogance raciste s'exprime précisément dans le déni du rapport de force lui-même et dans le déni des effets du rapport de force. Dont une des conséquences est d'aveugler les femmes les unes vis-à-vis des autres.

Quand, par ailleurs, on refuse d'analyser la relation qui les fait hommes et femmes dans les sociétés que nous connaissons, on a tendance à réserver nos critiques de l'organisation sociale aux autres sociétés, réputées porteuses d'un sexisme organique (en vertu de leur culture) qui n'existerait pas (ou plus) ici. D'où l'irritation de féministes d'autres sociétés envers certaines féministes des sociétés industrielles.

HOMOGENES, LES FEMMES ?

Dire que ces doubles rapports sont organiquement liés, c'est affirmer qu'ils sont indissociables, imbriqués, insécables. Le racisme s'inscrit dans le fonctionnement même de la société. Aussi faut-il en analyser les formes sociales, « voir comment les ségrégations, les inégalités matérielles, la dépendance, de situations de fait se transforment en pratiques institutionnelles, en règles et structures sociales, en lois. Et de factuelles deviennent intentionnelles et organiques » (p. 159). Or, ajoutée-elle, la société dans laquelle nous vivons est raciste, où vivent les féministes, objets du racisme et/ou productrices du racisme (p. 158). Ainsi, ce ne sont pas les femmes mais leurs possibilités matérielles qui sont différentes et ne permettent pas les mêmes décisions pratiques. D'où le clivage entre les femmes, source probable des conflits majeurs au sein des mouvements de femmes (158). C'est pourquoi, conclut-elle, le mouvement féministe doit être plus qu'un mouvement antisexiste pour être antiraciste et anti-impérialiste.

Il y a matière à réflexion dans cette analyse dont nous n'avons pas encore saisi toute la portée et dont la richesse demeure inépuisable.

Références bibliographiques

- Bidet-Mordrel, Annie, Elsa Galerand, & Danièle Kergoat. 2016. Analyse critique et féminismes matérialistes. Travail, sexualité (s), culture. *Cahiers du Genre*, hors-série n° 4, 5-27.
- Castaing, Anne. 2014. Thinking the difference: on feminism and post-colony [review essay]. *South Asia Multidisciplinary Academic Journal* [En ligne], Book Reviews, mis en ligne le 18 février 2014. URL : <http://journals.openedition.org/samaj/3689>.
- Cutrufelli, Maria Rosa. 1983. *Women of Africa: roots of oppression*. Londres: Zed Books.
- Delphy, Christine. 1970. L'ennemi principal. *Partisans*, n° 54-55, 157-172.
- Falquet, Jules. 2014. Des assassinats de Ciudad Juarez au phénomène des féminicides : de nouvelles formes de violences contre les femmes ? *Contretemps*. URL : www.contretemps.eu.
- FAQ (Femmes autochtones du Québec). 2014. Femmes Autochtones du Québec réagit au rapport émis par le Comité spécial sur la violence faite envers les femmes autochtones. 20 mars. URL : www.faq-qnw.org.
- Galerand, Elsa & Danièle Kergoat. 2014. Consubstantialité vs intersectionnalité ? À propos de l'imbrication des rapports sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, n° 2, 44-61.
- Gendarmerie Royale du Canada. 2014. *Les femmes autochtones disparues et assassinées : un aperçu opérationnel national*. URL : www.rcmp-grc.gc.ca.
- Guillaumin, Colette. 2017 [1998]. La confrontation des féministes en particulier au racisme en général. Remarques sur les relations du féminisme à ses sociétés. *Sociologie et sociétés*, vol. 49, n° 1, 155-162. Publié initialement dans le supplément au *Bulletin de l'ANEF*, n° 26, 7-14.
- 1990. Folie et norme sociale. À propos de l'attentat du 6 décembre. *Sociologie et sociétés*, vol. 22, n° 1, 197-201.
 - 1981. Femmes et théories de la société. Les effets théoriques de la colère des opprimées. *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n° 2, 19-32.
 - 1979. Question de différence. *Questions Féministes*, n° 6, 3-21.
- Haase-Dubosc, Danielle & M. Maureen Lal. 2006. De la post-colonie et des femmes : apports théoriques du post-colonialisme anglophone aux études féministes », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25, n° 3, 32-55.

- Hall, Stuart. 1980. Race, articulation and societies structured in dominance. UNESCO (dir.), *Sociological theories : race and colonialism*, Paris, UNESCO, 305-345 ; traduit en 2013 : Race, articulation et sociétés structurées « à dominante », *Identités et cultures 2*, Paris : Éditions Amsterdam, 113-178.
- 2012 [1985]. Signification, représentation, ideology : Althusser and the post-structuralist debates. *Critical Studies in Mass Communications*, vol. 2, n° 2, 91-114. Traduit en 2012 : Signification, représentation, idéologie ; Althusser et les débats poststructuralistes. *Raisons politiques*, vol. 4, n° 48, 131-162.
- Juteau, Danielle. 2015. Un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité. *Cahiers du genre*, n° 59.
- 2011. « Nous » les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité d'une catégorie contestée. *L'Homme et la société*, vol. 176-7, 65-83.
- Juteau, Danielle & Nicole Laurin. 1988. L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux « mères porteuses ». *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 25, n° 2, 183-207.
- 1997. *Un métier et une vocation. Le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Juteau-Lee, Danielle & Barbara Roberts. 1981. Ethnicity and femininity : (d')après nos expériences. *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. 13, n° 1, 1-23.
- Kergoat, Danièle. 2004. Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe. H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré & D. Sénotier (dirs.), *Dictionnaire critique du féminisme*, 2^e éd., Paris : PUF, 36-44.
- 2010 [2001]. Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion. A. Bidet-Mordrel (dir.), *Les rapports sociaux de sexe*, Paris : PUF, coll. « Actuel Marx Confrontations », n° 30, 85-100.
- Labrecque, Marie-France. 2012. *Féminicides et impunité. Le cas de Ciudad Juarez*. Montréal : Éditions Écosociété.
- Laurin, Nicole, Danielle Juteau & Lorraine Duchesne. 1991. *À la recherche d'un monde oublié. Les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*. Montréal : Éditions du Jour.
- Lindsay, Beverly. 1980. *Comparative perspectives of Third World women*. Praeger.
- Mathieu, Nicole-Claude. 1989. Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre. A.-M. Daune-Richard, M.-C. Hurtig & M.-F. Pichevin (dirs.), *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*, Paris : ADAGP, 109-147.

- Michel, Noémi. 2017. Analyse critique et féminismes matérialistes. *Cahiers du Genre*, n° 4, 134-137.
- Mohanty, Chandra Talpade. 1986. Under Western eyes: feminist scholarship and colonial discourses. *Boundary 2*, 12:3-13:1, 333-358.
- Mohanty, Chandra Talpade 2003a. "Under Western eyes" in *Feminism without borders: decolonizing theory, practicing solidarity*. Durham: Duke University Press.
- Mohanty, Chandra Talpade. 2003b. "Under Western Eyes" revisited: feminist solidarity through anticapitalist struggles. *Signs*, vol. 28, n° 2, 499-535.
- Montminy, Lyse et al. 2010. Pour une meilleure compréhension des particularités de la violence familiale vécue par les femmes autochtones au Canada. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 23, n° 1, 53-66.
- « Variations sur un thème commun ». 1977. *Questions féministes* n° 1, 3-20.
- Rapport de l'enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées*. 2019.
- Spelman, Elizabeth. 1988. *Inessential woman : problems of exclusion in feminist thought*. Boston: Beacon Press.
- Walter, Emmanuelle. 2014. *Sœurs volées. Enquête sur un féminicide au Canada*. Montréal : Lux Éditeur.

Intervention de Sara Garbagnoli

« Les obsédé.e.s de la race et du sexe » : penser les attaques aux savoirs et aux luttes minoritaires avec Colette Guillaumin

Je tiens à remercier l'Association nationale des études féministes et, en particulier, Annik Houel, pour la passion avec laquelle cet après-midi de travail a été voulue, imaginée et organisée. Il s'agit d'une très belle occasion pour fêter un anniversaire important pour l'Anef car on n'a pas trente ans tous les jours. La volonté qui nous anime toutes aujourd'hui est celle de faire vivre, à travers la discussion, la pensée de Colette Guillaumin et celle de Nicole-Claude Mathieu, de faire vivre l'inépuisable pertinence, radicalité et actualité de leur analyse des systèmes d'oppression qui traversent et définissent l'ordre sexuel et l'ordre racial, l'ordre social, tout court. Qui a connu Colette Guillaumin sait, par ailleurs, l'importance qu'elle attribuait aux discussions, au point qu'elle a parlé de son travail en ouverture de *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel* comme d'une « conversation ininterrompue » avec ses amies politiques. D'abord, comme elle l'écrit dans *Sexe, race et pratique*



© ND - Paris, 14 octobre 2019.

du pouvoir. L'idée de nature, avec le groupe du collectif de *Questions Féministes* : Nicole-Claude Mathieu, Monique Wittig, Paola Tabet, Christine Delphy et Colette Capitan.

C'est pour moi un privilège, un honneur et une grande joie d'intervenir à cette journée d'étude et de le faire à côté de théoriciennes féministes dont j'admire tant le travail. Une raison existentielle se rajoute à ces motivations d'ordre théorique et politique. J'ai découvert la théorie des féministes matérialistes à mon arrivée à Paris à la fin des années 1990. J'avais fui l'Italie et tout ce que ce pays représentait pour moi : une famille patriarcale et homophobe, comme les « familles naturelles » se doivent d'être, l'omniprésence étouffante des verdicts misogynes, antiféministes et homophobes proférés dans l'espace public par la hiérarchie du Vatican, la réception enchantée des analyses différentialistes au sein des cercles féministes ou, plus largement, des cénacles intellectuels. La découverte des analyses féministes matérialistes a changé ma vie, en changeant la manière à travers laquelle je pensais le monde, ses divisions, ses relations. Mon engagement intellectuel s'inscrit, donc, dans le sillage de cette conversion du regard et mon intervention d'aujourd'hui se situe à l'intersection entre ma trajectoire de vie et de recherche et une actualité politique : les très virulentes attaques politiques subies par les savoirs minoritaires, c'est-à-dire par les analyses qui thématisent de manière anti-naturaliste les rapports sociaux de sexe, de sexualité et de race. Je cite, comme exemple, quelques-uns des titres de couvertures ou d'articles récemment parus. En novembre 2018, *Le Point* a publié une tribune dénonçant des « mouvances qui, sous couvert de lutte pour l'émancipation, réactivent l'idée de 'race' » et sèment le « différentialisme », le « racialisme » et le « ségrégationnisme »¹⁷. Cinq mois plus tard, l'hebdomadaire

17. https://www.lepoint.fr/politique/le-decolonialisme-une-strategie-hegemonique-l-appel-de-80-intellectuels-28-11-2018-2275104_20.php. Consulté le 4 novembre 2019.

Marianne (considéré de centre-gauche au moins avant l'arrivée de la nouvelle direction) a dénoncé « l'offensive des obsédés de la race, du sexe, du genre, de l'identité »¹⁸. En mai, le *Figaro Magazine*, à droite, s'est attaqué au « grand noyautage des universités par le décolonialisme, l'islamo-gauchisme et la théorie du genre »¹⁹ et, à l'extrême-droite, *Valeurs Actuelles*, s'en est pris à « La nouvelle terreur féministe. Actions violentes, théorie du genre, PMA, parité, écriture inclusive. Enquête sur une inquisition »²⁰.

Ces attaques me paraissent être un bon exemple d'un plus vaste mouvement qui, dans la variété de ses manifestations, cible les savoirs et les luttes minoritaires car elles en expriment quelques-unes des principales spécificités. Ces attaques nous confirment, d'abord, que de telles campagnes ciblent des concepts : « race », mais aussi « racisation » ou « blanchité » – que le ministre de l'Éducation nationale français a qualifié de « mots les plus épouvantables du vocabulaire politique »²¹ – ou, encore, « genre » que le Vatican présente depuis la fin des années 1990 comme un « cheval de Troie » qui détruirait « les fondements de l'Humain » pour instaurer le « règne du Transhumain ». Ces attaques nous disent aussi qu'il est, à la fois, question d'ordre sexuel et d'ordre racial et, troisième remarque, elles sont loin de ne venir que du côté d'où on les attendrait, c'est-à-dire du côté de l'extrême droite, religieuse ou pas.

Qu'est-ce qui fait que de telles attaques se manifestent aujourd'hui, avec une telle virulence et dans un nombre encore aujourd'hui croissant de pays ? Il me semble que la pensée de Colette Guillaumin peut nous aider à produire une compréhension

18. <https://www.marianne.net/societe/l-offensive-des-obsedes-de-la-race-du-sexe-du-genre-de-l-identite>. Consulté le 4 novembre 2019.

19. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/enseignement-superieur-le-grand-laboratoire-de-la-deconstruction-20190510>. Consulté le 4 novembre 2019.

20. <https://www.valeursactuelles.com/societe/en-couverture-la-nouvelle-terreur-feministe-106982>. Consulté le 4 novembre 2019.

21. « Ces ateliers qualifiés (j'ouvre les guillemets) de « non-racialisés » – et de « racialisés » aussi d'ailleurs (je ferme les guillemets). L'expression même utilisée est absolument scandaleuse. Elle ne peut pas avoir sa place dans l'Éducation nationale. [...] On parle de « non-mixité raciale », on parle de « blanchité », on parle de « racisés », c'est-à-dire les mots les plus épouvantables du vocabulaire politique sont utilisés au nom soi-disant de l'anti-racisme alors qu'en fait ils véhiculent évidemment un racisme » : le Ministre Jean-Michel Blanquer s'exprime ainsi le 21 novembre 2017 à l'Assemblée Nationale dans une séance consacrée aux questions au gouvernement. Il y annonce vouloir porter plainte contre Sud Éducation 93 pour diffamation, au motif que le syndicat a utilisé l'expression « racisme d'État ». SUD Éducation 93 avait en effet annoncé pour la mi-décembre un stage de formation syndicale sous le titre : « Au croisement des oppressions : où en est-on de l'anti-racisme à l'école ? » Deux ateliers « en non-mixité raciale » étaient également au programme, le premier portant sur « les outils pour déconstruire les préjugés de race, de genre et de classe », le second sur le « récit d'expérience des enseignant·e·s racisé.e.s ». Pour revoir l'intervention du ministre, cf. <https://twitter.com/LCP/status/932984363033116673> (consulté le 5 novembre 2019).

à la fois diachronique et synchronique de cette offensive contre « les obsédés de la race, du sexe, du genre et de l'identité » : d'un côté, Guillaumin a elle-même réfléchi aux résistances que soulève de manière génétique et structurelle ce qu'elle a appelé « l'entrée des minoritaires dans la théorie » ; de l'autre côté, cette offensive cible des intellectuel.le.s, des militant.e.s, des luttes et des analyses qui, dans leur diversité de positionnements théoriques ou politiques s'appuient sur des concepts que Guillaumin a grandement contribué à forger (« racisation », « minoritaire », « sexe » et « race » comme catégories politiques naturalisées). Je vais donc essayer de saisir, au prisme des analyses de Guillaumin, les principaux éléments de continuité et de discontinuité par rapport au passé qui caractérisent cette offensive anti-minoritaire dont ces attaques médiatiques sont l'un des épiphénomènes.

L'entrée des minoritaires dans la théorie dérange l'ordre du monde

Ce que l'analyse de Guillaumin nous dit – je pense, en particulier à l'article de 1984 « Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées » (là encore quelle formidable expression) – et que l'analyse historique nous confirme est que ces attaques ne sont ni nouvelles, ni surprenantes. Les savoirs minoritaires ne peuvent que susciter de telles réactions car ils font voir des formes de domination que, en raison de la force de leur naturalisation, on ne voyait pas comme telles (voir c'est le sens premier du mot théorie). Passer de la nature à la naturalisation, des races comme « groupes naturels » à la race comme opérateur de racisation, de sexes comme de données de nature au sexe comme catégorie politique ou encore des sexes au genre comme système de structures sociales et mentales qui produisent les hommes et les femmes comme des groupes naturels et complémentaires (je prends la définition du genre qu'en donne Christine Delphy)²² change le monde, notamment en changeant l'idée de la possibilité de le changer que les sujets minoritaires s'en font. Dans son article, Guillaumin nous dit, en particulier, que cet effet de dévoilement, cet effet théorique, a des conséquences politiques. Différemment de ce qui arrive dans les sciences dites naturelles où la découverte de la loi de la gravitation, par exemple, n'a pas d'impact sur la pomme qui tombe toujours de la même manière sur la tête du Newton. Dans les sciences sociales, la formulation d'une analyse permettant la mise en évidence d'un mécanisme social de domination qu'on ne voyait pas comme tel, peut produire des conséquences, et notamment sur les sujets concernés. Quand ce que l'on croyait de l'ordre du « naturel » devient de l'ordre du social naturalisé (par exemple, le fonctionnement généré de l'institution familiale, de l'espace public, du marché du travail), il perd de son caractère d'immutabilité, d'irrésistibilité. Et tout ce qui n'est pas irrésistible est

22. Christine Delphy, *L'ennemi principal* (tome 2) : *penser le genre*, Paris, Syllepse, 2001, réédité en 2009.

résistible, c'est-à-dire qu'il peut, malgré sa force, malgré sa brutalité et malgré son omniprésence, être changé, et notamment par des luttes politiques collectives, qui sont, donc, consubstantielles au moment théorique minoritaire.

Les savoirs minoritaires sont, donc, des dérangeurs de l'ordre social car ils produisent une vision du monde qui contraste avec le sens commun et une possibilité de « marge de manœuvre » politique qui n'existait pas avant leur formulation. Dans ses textes, Guillaumin insiste sur le fait que – de manière circulaire, mais historiquement vérifiée – l'émergence des savoirs minoritaires a été possible grâce à l'émergence de leurs mouvements d'émancipation : l'entrée dans la théorie et l'entrée dans la politique vont de pair ou mieux, l'entrée dans la théorie est aussi politique et l'entrée dans la politique est aussi théorique. Et tout cela ne peut, bien sûr, que gêner ceux qui tirent bénéfice de l'ordre sexuel et racial en vigueur.

Les spécificités de la vague anti-minoritaire actuelle

Si ces attaques ne sont pas tout à fait nouvelles, ni surprenantes, comme nous l'explique l'analyse de Colette Guillaumin, elles ne sont pas non plus la répétition à l'identique d'un scénario déjà joué. Ces réactions témoignent, notamment, d'un changement, certes relatif, mais tout du moins existant dans les rapports de force entre majoritaires et minoritaires en raison des différentes luttes menées par les minoritaires depuis le début des années 1970. Plus spécifiquement, on peut les appréhender comme une réaction à trois processus historiques différents, bien qu'articulés entre eux. Elles sont une réaction à un début d'institutionnalisation des savoirs minoritaires. De là, l'usage, dans les articles mentionnés, d'expressions telles que « assaut à l'université », « noyautage », « entrisme » ou, encore, le cri d'alarme de Marcel Kuntz, directeur de recherche au CNRS qui a récemment affirmé que « la théorie du genre a pris le pouvoir au CNRS »²³. Ces attaques se déploient, aussi, en réaction au processus de juridification des questions minoritaires enclenché par les mouvements minoritaires et se manifestant, notamment, à travers l'adoption de lois. À ce propos, il est utile de rappeler que, dans son travail, Guillaumin aborde souvent la question du droit et le théorise comme une véritable fabrique de frontières sociales entre le faisable et le non faisable, le dicible et le non dicible. Guillaumin montre, notamment, comment le stade de la reconnaissance juridique, bien qu'il ne doive pas être confondu avec l'égalité de pouvoir, produit une reconnaissance d'existence nouvelle pour les minoritaires et une rupture du seuil de la perception majoritaire. Les campagnes anti-minoritaires réagissent, ensuite, aussi à un changement – relatif, certes, mais tout du moins existant – du sens commun généré par les luttes des minoritaires. Pensons, notamment, à la banalisation dans certains contextes

23. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2019/02/04/31003-20190204ARTFIG00141-theorie-du-genre-et-ecriture-inclusive-ont-pris-le-pouvoir-au-cnrs-le-cri-d-alarme-d-un-chercheur.php>.

nationaux de l'existence juridiquement reconnue des familles homoparentales qui demeurait de l'ordre de l'impensable jusqu'à la moitié des années 1990. Les attaques anti-minoritaires d'aujourd'hui peuvent, donc, être appréhendées comme des formes de consécration indirecte de ce que les minoritaires ont fait depuis cinquante ans dans la théorie et dans la politique car, au fond, elles nous disent non seulement qu'on dérange les conservateurs de l'ordre sexuel et racial en vigueur (c'est-à-dire qu'on vise juste), mais aussi qu'on les dérange vraiment, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent plus nous ignorer.

Les succès transnationaux des campagnes « anti-genre »

Du côté de l'ordre sexuel, on assiste, depuis le début des années 2010, à des mobilisations qui touchent de nombreux pays et ciblent ce que les acteur.e.s mobilisé.e.s appellent « la théorie du genre », « l'idéologie du genre », « le *gender* », « *genderism* ». Il s'agit d'un front vaste et hétéroclite de conservateurs de l'ordre sexuel réunissant le Vatican – qui a inventé le dispositif discursif anti-« idéologie du genre » –, des mouvements proches du pôle du catholicisme d'identité, des associations anti-avortement de très nombreux pays, des groupes d'évangélistes (notamment au Brésil), des proches de la hiérarchie de l'église orthodoxe russe.²⁴ La rhétorique mobilisée par ces acteurs déforme et diabolise le concept genre et en fait le symbole de toute entreprise de dénaturalisation de l'ordre sexuel. « La théorie du genre » serait responsable des pires catastrophes : la « colonisation idéologique » des consciences, l'« homosexualisation des enfants », la « destruction de l'Humain ». L'étiquette « idéologie du genre » a trois fonctions politiques principales : construire un ennemi unique et épouvantable (« les *genderistes* »), fédérer un front de mobilisation (les « défenseurs de l'humain »)²⁵, alimenter une vague de panique morale autour d'une menace dont les premières victimes seraient les enfants, mais aussi les habitant.e.s des pays non occidentaux. La rhétorique « anti-genre » est extraordinairement plastique et s'adapte à différents contextes nationaux et politiques. Les incarnations protestataires d'un tel discours se sont diffusées et hybridées grâce, notamment, à l'action d'acteurs anti-avortement et homophobes agissant dans plusieurs pays : *Citizen Go* (plateforme d'activisme en-

24. Sur le discours et les mobilisations « anti-genre », je renvoie à Céline Béraud & Philippe Portier, *Métamorphoses catholiques. Acteurs, enjeux et mobilisations depuis le mariage pour tous*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015 ; Sara Garbagnoli & Massimo Prearo, *La croisade "anti-genre" : du Vatican aux manif pour tous*, Paris, Textuel, 2017 ; Roman Kuhar & David Paternotte (dir.), *Campagnes anti-genre en Europe. Des mobilisations contre l'égalité*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2018.

25. Aux États-Unis, le Secrétaire d'État Mike Pompeo a lancé en juillet dernier une commission auprès du Département d'État censée réaffirmer que la défense d'une prétendue « loi naturelle » doit être considérée comme le fondement pour établir une définition des droits humains.

ligne fondée par Ignatio Arsuaga en 2012 et basée en Espagne) ; le *World Congress of Families* (réunissant des acteurs de la droite et extrême-droite chrétienne états-unienne et des proches d'oligarques russes) ; *Novae Terrae* (une fondation qui collecte des fonds de Russie et d'Azerbaïdjan et les redistribue dans les caisses des mouvements anti-avortement européens), *Tradition, Famille et Propriété* (mouvement traditionaliste et anti-démocratique basé au Brésil, ayant des branches dans de nombreux pays). Ces campagnes ont obtenu d'importants succès politiques avec, par exemple, le bloc de réformes juridiques ou scolaires, ou des succès symboliques : les expressions « idéologie du *gender* », « la théorie du genre » sont devenues dans certains pays des véritables catégories de l'entendement politique, notamment en Italie. L'expression « *ideologia gender* » (*sic*) figure désormais dans des documents politiques officiels, des numéros verts ont été créés par certaines administrations locales pour « dénoncer la présence du *gender* à l'école », dans des librairies, des rayons intitulés « *teoria gender* » ont été créés. Les analyses des féministes matérialistes – je pense, notamment, au travail de Nicole-Claude Mathieu²⁶ ou de Christine Delphy²⁷ – permettent de bien comprendre que le genre demeure, comme tous les concepts, un enjeu de lutte : il peut être utilisé comme levier de dénaturalisation, mais aussi déformé et démonisé, dépolitisé et récupéré politiquement, ou encore, instrumentalisé avec la fabrication d'un clivage opposant « nous » (qui serions tou.te.s féministes et homophiles) vs « eux » (qui seraient « par culture », c'est-à-dire « par nature ») sexistes et homophobes.

Race, un mot indicible ?

Du côté de l'ordre racial, on peut constater une quasi-unanimité dans le champ politique et intellectuel français : dire la race, ne fût-ce que le mot, serait raciste. Mêmes les racistes y renoncent progressivement, préférant désormais mobiliser la notion de « culture ». ²⁸ Les attaques médiatiques mentionnées en ouverture de mon intervention visaient des colloques, des séminaires, des ateliers thématissant la

26. Nicole-Claude Mathieu, « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre », dans A.-M. Daune-Richard, M.-C. Hurtig & M.-F. Pichevin (dir.), *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1989, pp. 109-147, republié dans *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe* (publié par Côté-femmes éditions en 1991 et republié en 2013 par les Éditions iXe).

27. Christine Delphy, *L'ennemi principal* (tome 2) : *Penser le genre, op. cit., Classer, dominer. Qui sont les « autres »*, Paris, La Fabrique, 2008 et *Un universalisme si particulier. Féminisme et exception française*, Paris, Syllepse, 2010.

28. Dans ses travaux, Guillaumin montre comment la notion de « culture » fonctionne désormais comme l'équivalent de la race des racistes qui n'ose plus dire son nom, version euphémisée et aujourd'hui acceptable de celle-là et explique que le racisme culturaliste n'est autre qu'un « bon vieux néo-racisme », se caractérisant par le même essentialisme et le même syncrétisme perceptif que le racisme « biologique ».

race comme rapport social et pensant le racisme dans ses dimensions structurelles (l'un des cibles des attaques a été l'emploi de la notion de « racisme d'État ») et des formes de militantisme antiraciste pratiquant la technique de la non-mixité (par ailleurs bien connue et pratiquée par les militantes féministes). Éric Fassin qui, dans le sillage de l'analyse de Guillaumin, utilise le concept de race a, à plusieurs reprises, interrogé une telle indicibilité de la race. Dans deux récentes interventions publiées sur *AOC média*,²⁹ Fassin passe au crible de l'analyse le vote à travers lequel les député.e.s français.e.s ont adopté à l'unanimité un amendement visant à supprimer le mot « race » du premier article de la constitution. Le sociologue y rappelle que l'amendement voté prévoyait, à la fois, d'enlever de la constitution le mot « race » (où il y figurait dans l'expression « sans distinction de race ») et d'y rajouter le mot « sexe » (dans l'expression « sans distinction de sexe »). Donc – c'est la conclusion du raisonnement de Fassin –, pour les député.e.s français.e.s, parler de race serait raciste car ça validerait la fausse existence des races (on bannit donc le mot pour des raisons antiracistes et bannir le mot effacerait la chose). De même, il faut dire le sexe pour des raisons anti-sexistes car s'appuyer sur la réalité de la bi-catégorisation permettrait de lutter contre les discriminations envers les femmes.

Vérité et mensonge des catégories de race et de sexe

Comment lire cette vague anti-minoritaire au prisme des analyses de Guillaumin ? En fait, Guillaumin est loin d'opposer « le vrai » du sexe au « faux » de la race : elle en propose plutôt une théorie selon laquelle les groupes sociaux (de sexe, de race) ne préexistent pas au *rapport social* qui les lie (et qui les constitue). Dans ses analyses, race et sexe sont des structures sociales naturalisées, des « formations imaginaires » socialement efficaces, faites par la racisation et par le sexage, des signes qui désignent certains individus comme spécifiques par rapport à un groupe référent qui, lui, est socialement perçu comme neutre et porteur d'universel.

Guillaumin l'écrit clairement : il faut penser et dire ensemble la vérité et le mensonge de ces catégories et penser et dire que la vérité (l'existence d'un groupe) nourrit le mensonge (le fait que le groupe soit naturel) car, dans les faits, au moment où Guillaumin écrivait, comme hélas encore aujourd'hui, la couleur de peau ou la forme du sexe anatomique renseigne encore sociologiquement très bien sur les places occupées par les différents sujets dans les rapports de pouvoir.

Mais ce qui est en jeu dans cette controverse sur la race n'est pas que la définition de race (et de sexe), mais aussi celle de racisme (et de sexisme) et, en même temps,

29. Éric Fassin, « Le mot race – cela existe » *AOC média*, le 10 avril 2019 (<https://aoc.media/analyse/2019/04/10/race-existe-1-2>, consulté le 8 novembre 2019) et « Le mot race – le mot et la chose » *AOC média*, le 10 avril 2019 (<https://aoc.media/analyse/2019/04/11/race-chose-2-2> consulté le 8 novembre 2019).

celle d'anti-racisme (et d'anti-sexisme)³⁰. Et, là encore, la pensée de Guillaumin nous aide à penser notre actualité anti-minoritaire car toute son œuvre montre que le racisme et le sexisme ne sont pas qu'une affaire d'opinions ou des comportements volontaires et conscients, mais constituent un système de rapports matériels et symboliques entre groupes qui occupent des places asymétriques et antagonistes dans la structure sociale. Le concept de race comme rapport social naturalisé permet de ne pas être aveugle, non seulement aux discriminations racistes, mais aussi aux discriminations raciales qui font exister par les pratiques et les politiques de racisation (d'infériorisation et de naturalisation) des groupes sociaux – pratiques et politiques qui ne sont pas le reflet d'une race existante en nature, mais qui la produisent. Affirmer que le racisme – la même chose étant valable, pour le sexisme ou l'hétéronormativité – est un système de domination d'un groupe privilégié sur un groupe infériorisé implique le fait de penser que ce système est le résultat d'une histoire séculaire de domination – voire millénaire, dans le cas du sexisme – et qu'il irrigue les institutions et les catégories de l'entendement en vigueur. Une telle perspective a une triple conséquence sur le plan analytique. D'abord, la nécessité théorique et politique d'élaborer des notions telles que « racisme structurel » ou « racisme institutionnel », voire « racisme d'État », pour penser la dimension structurelle de la domination raciale et des pratiques et des politiques qui la reconduisent. Le refus, ensuite, d'employer théoriquement et politiquement des notions telles que « racisme anti-blanc », « racisme anti-homme » ou « hétérophobie » qui, loin d'être des concepts qui permettent de voir comment racisme et sexisme fonctionnent, sont des notions qui nient le caractère structurellement asymétrique, c'est-à-dire non réversible, du sexisme, du racisme, de l'hétéronormativité et ont pour but de museler les minoritaires, leurs analyses, leurs luttes³¹. Penser le sexe et la race comme des catégories politiques découlant d'un rapport social implique pourtant aussi la nécessité de définir deux groupes antagonistes : ceux qui en profitent (à des degrés divers, certes), et ceux qui en pâtissent (là encore selon des modalités variables). Il est donc nécessaire, comme le rappelle aujourd'hui le travail des chercheuses et artistes racisé.e.s – je pense, notamment, à Amandine Gay – de nommer et analyser le groupe dominant (et ses privilèges structurels) pour penser et analyser l'infériorité structurelle des groupes stigmatisés. Il faut rendre visible que les groupes dominants selon les différents axes de catégorisation (race, sexe,

30. João Gabriell, « Définir le racisme, un enjeu profondément politique », *Hustle magazine*, 6 février 2019, <https://hustle-mag.com/definir-racisme-enjeu-politique>, consulté le 8 novembre 2019.

31. Amandine Gay, « L'antiracisme commence avec la déconstruction du privilège blanc », *Slate*, 14 décembre 2014, <http://www.slate.fr/story/95643/antiracisme-privilege-blanc>, consulté le 8 novembre 2019.

sexualité), bien qu'hétérogènes en leur sein, bénéficient d'un système de privilèges qui correspond au système de privations des groupes opprimés.³²

Dans la théorie de Guillaumin (et plus en général dans la théorie féministe matérialiste), « les blanc.he.s », « les hommes », « les hétérosexuel.le.s » ne sont certainement pas des « groupes naturels », mais des groupes qui incarnent la norme (de race, de sexe, de sexualité) et qui jouissent du système des privilèges matériels et symboliques qui sont associés à la norme. Dans l'essai « Pratique du pouvoir et idée de nature », publié en 1978 dans *Questions féministes*, Colette Guillaumin écrit : « On dit des Noirs qu'ils sont noirs par rapport aux Blancs, mais les Blancs sont blancs tout court, il n'est pas sûr d'ailleurs que les Blancs soient d'une quelconque couleur. Pas plus qu'il n'est certain que les hommes soient des êtres sexués ; ils ont un sexe, ce qui est différent. Nous, nous sommes le sexe, tout entières »³³. Guillaumin énonce ainsi l'avantage structurel des dominants : être blanc – de même pour être homme, être hétérosexuel.le – renvoie au système normatif en vigueur, c'est-à-dire à un système de privilèges matériels et symboliques qui n'est pas pensé, ni vu comme tel (notamment par les groupes dominants), mais donné comme référent caché de tout « différent », de tout « Autre ».

Les attaques « anti-minoritaires » telles qu'elles se déploient aujourd'hui s'en prennent aussi à « l'obsession identitaire » qui serait le propre des chercheur.e.s et des militant.e.s minoritaires. Cela revient à totalement ignorer, ou alors à totalement déformer, ce qui se dit et se fait dans de telles recherches ou luttes. Loin de se réclamer d'une quelconque « identité » de « natifs » – qui est le langage de l'extrême-droite voire de la « nouvelle droite » d'Alain de Benoist, (grande référence des groupes d'identitaires et suprématistes blancs), ces chercheur.e.s et militant.e.s s'appuient sur la notion de « minoritaire » que Guillaumin a grandement contribué à forger. Le concept se réfère à celles et ceux qui appartiennent aux groupes qui sont, à la fois, socialement infériorisés, altérisés et naturalisés. Dans le

32. Les classes de sexe et de race sont conçues, par les féministes matérialistes, comme traversées par d'autres hiérarchies de l'espace social (classe socio-économique, race, sexualité, nationalité, religion, âge, etc.). Appartenir à une classe sexuelle ou raciale ne produit donc pas des identités de situations, d'intérêts, de modes de vie. Pour les minoritaires, c'est faire partie d'un groupe sexuel ou racial produit par une relation sociale spécifique qui doit être à la fois infériorisée, appropriée, réifiée, naturalisée à l'usage et au bénéfice de la classe des hommes ou des blancs. Sur la question des articulations entre homogénéité et hétérogénéité de la classe des femmes, voir Colette Guillaumin, « La confrontation des féministes en particulier au racisme en général. Remarques sur les relations du féminisme à ses sociétés », supplément au *Bulletin de l'Anef* n° 26, 1998, pp. 7-14 republié dans *Sociologie et sociétés*, 49/1, Printemps, pp. 155-162, 2017 et Danielle Juteau, « "Nous" les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », *L'Homme & la Société*, vol. 176-177, n° 2, pp. 65-81, 2010.

33. Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, p. 62.

sillage des penseurs de l'incorporation du social que Guillaumin cite explicitement – de Pascal à Baldwin, de Fanon à Goffman et Barthes – et en dialogue constant avec les travaux des autres féministes matérialistes – notamment, Wittig, Mathieu, Delphy et Tabet –, Guillaumin propose une théorie des processus de subjectivation dans laquelle le corps, la conscience et l'inconscient (c'est-à-dire les réflexes et les automatismes) ne sont pas des données psychologisées et déshistorisées, mais sont entièrement historiques, sociales et politiques, de véritables réservoirs où les rapports de domination se gravent, se conservent et s'expriment. Ainsi, elle met en lumière les processus de construction asymétrique des corps et des consciences des minoritaires : l'anatomie et la psyché sont elles-mêmes traversées par le social et par le politique. Pour les femmes, il s'agit d'un corps construit comme voisin, accessible, attentionné, vulnérable et violent. À un tel corps trafiqué et mutilé dans sa potentialité correspond, comme l'a magistralement montré Nicole-Claude Mathieu, une conscience trafiquée et mutilée³⁴. Dans *L'idéologie raciste*, qu'il serait bien temps de voir rééditée³⁵, Guillaumin écrit que la désignation est l'acte premier de la racisation et produit un effet d'assignation statutaire : les sujets ont une plus forte probabilité d'acquérir les capacités ou les incapacités *a priori* attribuées au groupe auquel ils sont assigné.e.s. Les capacités et incapacités acquises et incorporées sont socialement interprétées, dans une inversion de cause à effet, comme découlant de la « nature » du sujet. Sexisme et racisme sont donc des systèmes qui s'inscrivent non seulement dans les théories, dans le sens commun, dans les structures sociales, mais aussi dans les catégories mentales, dans les automatismes corporels et langagiers. D'où l'entreprise titanesque, nous dit Guillaumin, de lutter pour éradiquer ces systèmes. Pour nous les minoritaires, elle doit passer par une resubjectivation de nous-mêmes, par l'acquisition d'une conscience de classe (de sexe et de race). Cependant, les processus de désignation, d'incorporation et de subjectivation ne fonctionnent pas seulement comme des opérateurs de verdicts sexuels et raciaux. Les catégories et la langue sont aussi un « lieu d'action » que les groupes minoritaires peuvent investir pour produire des formes de resubjectivation : Guillaumin le dit, notamment dans les parties de son travail où elle parle du travail de Monique Wittig. Il s'agit pour l'une et l'autre théoricienne de changer de main le pouvoir de nomination, de penser à la fois la naturalisation des catégories de sexe et de race et leur possible dénaturalisation. En ce sens, le travail de Guillaumin et celui de Wittig produisent un parfait entrelacement entre théorie et imagination :

34. Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes 1991 (republié par les Éditions iXe en 2013) et Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique 2. Usage, dérégulation et résilience des femmes*, Paris, La Dispute, 2014.

35. Colette Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Mouton, Paris/La Haye 1972 (réédité par Gallimard en 2002, actuellement épuisé).

leurs analyses permettent de comprendre le monde tel qu'il est et de l'imaginer tel qu'il pourrait être.

Je souhaite conclure sur cette idée d'ouverture vers l'imagination, l'impensable qu'on commence à penser grâce aux théoriciennes minoritaires, et de le faire à travers une citation de *Les Guérillères*, un ouvrage particulièrement cher à Guillaumin et à Mathieu (le livre fête, d'ailleurs, cette année ses cinquante ans, et on n'a pas cinquante ans tous les jours) :

Elles disent qu'il faut faire abstraction de tous les récits concernant celles qui ont été séduites appropriées enlevées violées échangées. Elles disent qu'en premier lieu le vocabulaire de toutes les langues est à examiner, à modifier, à bouleverser de fond en comble, que chaque mot doit être passé au crible. [...] Elles disent qu'il fut un temps où tu n'étais pas esclave, souviens-toi. Tu pars seule, plein de rire, tu te baignes le ventre nu. Tu dis que tu en as perdu la mémoire. Souviens-toi. Les roses sauvages fleurissent dans les bois. Tu dis qu'il n'y a pas de mots pour décrire ce temps, tu dis qu'il n'existe pas. Mais souviens-toi. Fais un effort pour te souvenir. Ou, à défaut, invente³⁶.

Bibliographie de Colette GUILLAUMIN

PUBLICATIONS :

• Ouvrages

Racism, sexism, power and ideology, introduction de Robert Miles, préface de Danielle Juteau, London, Routledge, 1995.

Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature, Paris, Côté-femmes, 1992. Réédition édition Ixe, 2016.

L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel, Paris-La Haye, Mouton, 1972. Réédition Folio Gallimard, 2002.

• Articles et chapitres d'ouvrages

« The specific characteristics of racist ideology », C. Howells, ed., *French Women philosophers*, London, Routledge, 2003.

« La confrontation des féministes en particulier au racisme en général ». *Bulletin de l'Association Nationale des Études Féministes*, 1998.

« Notes sur Monique Wittig, The straight mind and others essays », *Mots*, « Textes et sexes », n° 49, 1996.



© ND – Paris, 1997.

36. Monique Wittig, *Les Guérillères*, Paris, Éditions de Minuit 1969 (réédité en collection de poche en 2019).

- « The practise of power and belief in Nature » D. Leonard, L. Atkins eds., *Sex in question: French materialism feminism*, London, Taylor and Francis, 1996. (1^{re} publication, *Questions Féministes*, 1978).
- « Le naturalisme, les orientations politiques et les femmes », Actes du Colloque *L'extrême droite et les femmes*, Bruxelles, Université des femmes, octobre 1993, sous presse.
- « 'Enquanto tivermos mulheres para nos darem filhos'. A respeito da raça e do sexo », n^o special, *Estudos Feministas*, 2^e semestre 1994.
- « Un bien vieux néo-racisme. Vocabulaire historique et critique des relations interethniques », *Pluriel recherches*, cahier n^o 2, L'Harmattan, 1994.
- Entrées « Race », « Racisme », « Sang ». Vocabulaire historique et critique des relations interethniques, *Pluriel recherches*, cahier n^o 2, L'Harmattan, 1994.
- « Aujourd'hui en Europe », M.-C. Caloz-Tschopp, A. Clevenot, M.-P. Tschopp, dirs. *Asile, violence, exclusion en Europe*, GGE/Université de Genève, 1994.
- « Questions de terminologie... », R. Thalman, dir., *Séminaire Sexe et race 1992-1993*. Université Paris 7, 1994.
- « Quelques considérations sur le terme 'culture' », M. Fourier, G. Vermès, dirs., *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- « RACE, le mot et la signification », M.C. Caloz-Tschopp, M. Fontoliet, dirs., *Europe : montrer patte blanche*, Genève, CETIM, 1994.
- « The constructed body », C.B. Burroughs, J.D. Ehrenreich, eds., *Reading the social body*, Iowa City, University of Iowa Press, 1993.
- « La 'différence culturelle' », M. Wiewiorka, dir., *Racisme et modernité*, Paris, La Découverte, 1993.
- « Clôture culturelle et in-assimilation dans la France contemporaine », R. Thalman, dir., *Séminaire Sexe et Race 1991-1992*. CERGIC-Université Paris 7, 1993.
- « Aujourd'hui en Europe », D. Juteau, M. El Yamani, dirs., *Le racisme à la fin du XX^e siècle. Une perspective internationale*, Université de Montréal-CETUM, 1993.
- Note sur l'impact international de *Political economy of Women's Liberation* de Margaret Benston, *Canadian Woman Studies*, vol. 13, n^o 2, Winter 1993.
- « Usages théoriques et usages banals du terme 'race' », S. Bonnafous, B. Herzberg, J.J. Israel, dirs., « *Sans distinction de ...race* », Paris, Université Paris XII et Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1992.
- « Zur Bedeutung des Begriffs 'Rasse' », A. Kalpaka, N. Râthzel, eds., *Rassismus und Migration in Europa*, Hamburg-Berlin, Argument, 1992.
- « Une société en ordre. De quelques-unes des formes de l'idéologie raciste » *Sociologie et Sociétés*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n^o 2, 1992.

- « L'ordre et le sexe. Discours de droite, discours de gauche » (avec Colette Capitan), *Futur Antérieur*, n° 9, 1992/1.
- « 'Race' and discourse », M. Silverman, ed., *Race, discourse and power in France*, Aldershot, Avebury, 1991.
- « RASSE. Das Wort und die Vorstellung », U. Bielefeld, ed., *Das Eigene und das Fremde. Neuer Rassismus in der Alter Welt*, Hamburg, Junius, 1991.
- Compte rendu critique de : Centre Lyonnais d'Études Féministes, *Chronique d'une passion. Le Mouvement de Libération des Femmes à Lyon* (L'Harmattan, 1989), *L'Homme et la Société*, 24, n° 95-96, 1990.
- Compte rendu critique de : Lise Noël, *L'intolérance. Une problématique générale* (Québec, Boréal, 1989). *L'Homme et la Société*, vol. 24, n° 95-96, 1990.
- « Folie et norme sociale. À propos de l'attentat du 6 décembre », *Sociologie et Sociétés*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 22, n° 1, 1990.
- « Rapports de race, rapports naturels ou rapports sociaux ? », *Les rapports sociaux et leurs enjeux*, Séminaires du C.S.U. 1986-88, vol. 1, CSU 1989.
- « Sexism. A right wing constant of any discourse », G. Seidel, ed., *The bature of the right. A feminist analysis of order patterns*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, 1988.
- « Quelques questions sur le racisme à bon visage », *Actes du Forum « Immigration, Racisme, Pluralisme »*, Montréal, 1987.
- « Avez-vous vraiment parlé de 'peur'? », *L'interculturel dans l'éducation et en sciences humaines*, Université Toulouse-Le Mirail Publications, 1988.
- « Le naturalisme : idéologie des rapports sociaux de fait », *Cahier n° 44, Séminaire Limites/Frontières*, 1986.
- « Identité discursive entre les formes de naturalisme et de biologisme », R. Thalmann, dir., *Sexe et race: la différence dans le discours d'exclusion*, CERG, Paris 7, 1986.
- « Sur la notion de minorité », *L'Homme et la Société*, n° 77-78, 1985.
- « Masculin banal/masculin général », *Le Genre Humain*, n° 10, 1984. Traduit en anglais, *Feminist Issues*, Berkeley, vol. 5, n° 1, 1985.
- « Les mains rapaces de la destinée... », *Lectures*, n° 15, 1984.
- « Avec ou sans race... », *Le Genre Humain*, n° 11, 1984.
- « Immigration sauvage », *Mots*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n° 8, 1984.
- Compte rendu critique de : Gill Seidel, *The Holocaust Denial* (The Pale Collective, 1983), *Mots*, n° 8, 1984.
- « Porter aux nues et penser pis que pendre. Remarques sur les stéréotypes dans le racisme », *Recherche, Pédagogie et Culture*, n° 62, 1984.

- « Un débat : espoir et craintes » (avec Albert Jacquard), *Le Genre Humain*, n° 6, 1982-83.
- « Cela va sans dire », *Le Genre Humain*, n° 3-4, 1982.
- « Femmes et théories de la société. Remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimés », *Sociologie et Sociétés*, vol. 13, n° 2, 1981. Traduit en anglais, *Feminist Issues*, Berkeley, vol. 4, n° 1, 1984.
- « Le chou et le moteur à deux temps, de la catégorie à la hiérarchie », *Le Genre Humain*, n° 2, 1981.
- « Je sais bien mais quand même : les avatars de la notion 'race' », *Le Genre Humain*, n° 1, 1981.
- « Nature et Histoire », M. Olender, dir., *Le racisme, mythes et sciences*. Bruxelles, 1981.
- « Remarques sur *L'origine des espèces et sa postérité* », préface à la réédition de Charles Darwin, *L'origine des espèces*, Paris, Maspéro, 1980.
- « The Idea of race and its elevation to an autonomous, scientific and legal status, *Sociological theories. Race and colonialism*, Paris, Unesco Press, 1980.
- « Les femmes et les valeurs culturelles. Les classes de sexe et la culture dans les sociétés industrielles », *Cultures*, Unesco Press, vol. 6, n° 1, 1979. Traduit en anglais et en espagnol dans les versions de la revue dans ces langues.
- « Note sur les effets psychologiques du racisme chez les racisants et les racisés », *Droit et Liberté*, juin 1979.
- Entrée Racisme, *Encyclopédie Univers de la Psychologie*, Paris, Lidis, 1979.
- « Question de différence », *Questions Féministes*, n° 6, 1979. Traduit en grec, *Skoupa*, Athènes, n° 1, 1979; en anglais, *Feminist Issues*, Berkeley, vol. 2, n° 1, 1982 et republié in C. Duchen, ed., *French connection*, London, Hutchinson, 1987.
- Compte rendu critique de : Marion O'Callaghan, *Southern Rhodesia. The effects of a conquest society on education, culture and information* (Unesco, 1977), *L'Homme et la Société*, 1978.
- Compte rendu critique de : Odile Dhavernas, *Droit des femmes, pouvoir des hommes* (Seuil, 1978), *Questions Féministes*, n° 4, 1978.
- « De la transparence des femmes. Nous sommes toutes des filles de vitrières », *Questions Féministes*, n° 4, 1978.
- « Pratique du pouvoir et idée de Nature (II). Le discours de la Nature », *Questions Féministes*, n° 3, 1978. Traduit en anglais, *Feminist Issues*, vol. 1, n° 3, 1981. Les deux parties ont été traduites en persan par E. Rougafaran, Entesharat e Zanan, Los Angeles, 1988.
- « Pratique du pouvoir et idée de Nature (I). L'appropriation des femmes », *Questions Féministes*, n° 2, 1978. Traduit en anglais, *Feminist Issues*, vol. 1, n° 2, 1981.

- « Les harengs et les tigres. Remarques sur l'éthologie », *Critique*, n° 375-376, 1978.
Traduit en anglais, *Feminist Issues*, vol. 3, n° 1, 1981.
- « Sciences sociales et définitions du terme 'race' », P. Guiral, E. Temime, dirs., *L'Idée de race dans la pensée politique contemporaine*, Paris, CNRS, 1977.
- Compte rendu critique de : Ashley Montagu, *The nature of human aggression*, *L'Homme*, vol. 18, n° 4, 1977.
- Compte rendu critique de : *Discours biologique et ordre social* (ouvrage collectif, Seuil, 1976), *L'Homme*, vol. 18, n° 4, 1977.
- « Remarques sur le courrier des téléspectateurs », *Droit et Liberté*, n° 359, 1977.
- « Race et Nature. Système des marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux », *Pluriel*, n° 11, 1977. Traduit en anglais par Marie Jo Lakeland, *Feminist Issues*, vol. 8, n° 2, 1988.
- Compte rendu critique de : *Biology and the human science* (ouvrage collectif, Cambridge University Press, 1974), *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 58, 1975.
- « Les ambiguïtés de la notion taxinomique 'race' », *Hommes et bêtes. Entretiens sur le racisme*, Paris-La Haye, Mouton, 1975.
- « Sciences sociales et biologie », *Cahiers du CERPP*, n° 1, janvier 1975.
- « Race et race... La mode 'naturelle' en sciences humaines » (avec Marion Glean O' Callaghan), *L'Homme et la Société*, n° 31-32, 1974. Traduit en italien par Clara Gallini, *Democrazia e Diritto* 6, Roma, Riuniti Riviste, 1989.
- « Max Weber et les théories bio-raciales du XX^e siècle » (avec Léon Poliakov), *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 56, 1974.
- « Changes in interethnic 'attitudes' and the influence of the mass media as shown by research in French Speaking countries », *Race as News*, Paris, Unesco Press, 1974.
- « Quinze jours de mots », *Droit et Liberté*, n° 324, 1973.
- « 'Races', monde 'industriel' et 'tiers-monde' », *Droit et Liberté*, n° 319, 1973.
- « Les sciences sociales et la notion de race », *Cahiers de la RCP 'Histoire du racisme'*, Paris, fascicule 12, 1972.
- « Les caractères spécifiques de l'idéologie raciste », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 53, 1972.
- « Les enquêtes d'opinion et les relations entre groupes », *Droit et Liberté*, n° 305, 1971.
- « Grande presse et multiethnicité », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° 4, décembre 1971. Traduit en anglais, *International Social Sciences Journal*, vol. 13, n° 4, 1971.
- Compte rendu critique de : Sylvie Korcaz, *Les Juifs de France* (Les Lettres Nouvelles, 1970), *Droit et Liberté*, n° 291, 1970.

- « Grande Presse », C. Duchet, P. de Comarmond, dirs., *Racisme et société*, Paris, Maspéro, 1969.
- « La presse et les préjugés », *Droit et Liberté*, février 1969.
- « Les formes involontaires et inconscientes du racisme », *Journalisme*, n° 33, 1969.
- « Quand le racisme s'en mêle... », *Droit et Liberté*, septembre 1967.
- « À propos d'une enquête », *Droit et Liberté*, n° 259, 1967.
- « Aspects latents du racisme chez Gobineau », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 42, 1967.
- « Pas raciste mais... », *Nouveaux Cahiers*, n° 1, 1965.
- « En lisant la presse quotidienne », *Droit et Liberté*, juillet 1964.
- « Données statistiques sur le travail professionnel et les conditions de vie des femmes » (avec Nicole-Claude Mathieu), Paul Henri et Marie Jo Chombart de Lauwe, dirs., *La femme dans la société*, Paris, CNRS, 1963.

Bibliographie de Nicole-Claude MATHIEU

1971

“Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe”, *Épistémologie sociologique* (Paris), 1971, 11 : 19-39.

Republication dans *L'Anatomie politique...* (cf. Mathieu 1991d) : 17-41. Traductions (anglais, serbo-croate)

- 1974. « Notes towards a sociological definition of sex categories », *The Human Context* (London), 1974, 6 (2) : 345-361.
- 1975-76. « Notes toward a sociological definition of sex categories », *International Journal of Sociology* (New York), Winter 1975-76, 5 (4) : 14-38. [Revised translation.]
- 1977. pp. 16-36, in : Mathieu 1977d.
- 1984. « Zapazanja o socioloskoj definiciji kategorije pola », *Vidici* (Belgrade), 1984, n° 1-2 : 52-69.

1973

« Homme-culture et femme-nature ? », *L'Homme, revue française d'anthropologie* (Paris), 1973, 13 (3) : 101-113.

Republication dans *L'anatomie politique...* (cf. Mathieu 1991d) : 43-61. Traductions (anglais, japonais)



© ND – Paris, 2000.

- 1978. « Man-culture and woman-nature ? », *Women's Studies International Quarterly* (Oxford, U.K.), 1978, I (1) : 55-65.
- 1987. « Otoko ga bunka de, onna wa shizen ka ? », in : *Seisa no bunkajinruigaku [Anthropologie et différence des sexes]*, Tokyo, Shobun-sha Publisher, 1987 : 59-81.

1974

« Les catégories de sexe en sociologie », pp. 167-178, in : J. Gabel, B. Rousset & Trinh Van Thao (dirs.), *L'aliénation aujourd'hui*. Paris, Éd. Anthropos, 1974. Publications du Centre universitaire de recherche sociologique d'Amiens, 3.

1977 a

« Paternité biologique, maternité sociale... », pp. 39-48, in : Andrée Michel (dir.), *Femmes, sexisme et sociétés*. Paris, Presses Universitaires de France, 1977 (Sociologie d'aujourd'hui).

Republication dans *L'anatomie politique...* (cf. Mathieu 1991d) : 63-73. Traductions (espagnol, anglais, italien).

- 1977 « Paternidad biológica, maternidad social », in A. Michel (dir.), *Mujeres, sexismo y sociedad*. Madrid, Gráficas Espejo.
- 1979. « Biological paternity, social maternity : on abortion and infanticide as unrecognized indicators of the cultural character of maternity », pp. 232-240, in : Chris Harris et al. (eds.), *The sociology of the family : new directions for Britain*. University of Keele (U.K.), 1979 (Sociological Review Monographs, 28).
- 1979. « Paternità biologica, maternità sociale... », pp. 38-47, in : Andrée Michel (a cura di), *Donne, sessismo e società*. Roma, Armando Armando Editore, 1979 (Problemi di sociologia, n.s.).
- 1984. « Biological paternity, social maternity... », *Feminist Issues*, Spring 1984, 4 (1) : 63-71.

1977 b

« Masculinité/féminité », *Questions Féministes*, 1977, 1 : 51-67.

Traductions (anglais)

- 1977. pp. 1-15 in : Mathieu 1977d.
- 1980. « Masculinity/femininity », *Feminist Issues*, 1980, 1 (1) : 51-69.

1977 c

3^e partie (pp. 13-18) de « Variations sur des thèmes communs », éditorial de *Questions Féministes*, 1977, 1.

Traduction (anglais)

- 1980. In : *Feminist Issues*, 1980, 1 (1).

1977 d

Brochure (en anglais) : *Ignored by some, denied by others : the social sex category, in sociology*. London, Women's Research and Resources Centre Publications, 1977, ii + 68 p. (*Explorations in feminism*, 2).

1978 a

« Où va la répartition des tâches domestiques et éducatives dans la famille ? » (interview), *Heures claires*, mai 1978, 159 : 29-34.

1978 b

Comptes rendus : Leïla Sebbar, *On tue les petites filles* ; et Josée Laure, *La cérémonie paternelle*, *Questions Féministes*, novembre 1978, 4 : 103-108.

Traduction (anglais)

- 1982. « They kill little girls », *Feminist Issues*, Spring 1982, 2 (1) : 107-113.

1982

« Les mutilations du sexe des femmes », tribune libre (en collab. avec N. Échard), *Bulletin de l'Association française des Anthropologues*, sept. 1982, 9 : 45-49.

1984 a

« L'anthropologie des sexes en France » (en collab. avec N. Échard), pp. 176-179, *in : Actes du Colloque national « Femmes, féminisme et recherches »*, Toulouse, déc. 1982, Toulouse, AFFER, 1984.

1984 b

« De la conscience dominée des femmes », *Les Cahiers du GRIF*, hiver 1984-85, 29 : 73- 75.

1985

Ouvrage collectif (N.-C. Mathieu, dir.) *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*. Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), 1985 (collection « Cahiers de l'Homme », n.s., 24).

1985 a

« Présentation : Femmes, matière à penser... et à reproduire », pp. 5-16, *in : N.-C. Mathieu (dir.) 1985*.

1985 b

« Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », pp. 169-245 *in : N.-C. Mathieu (dir.) 1985*.

Republication dans *L'Anatomie politique...* (cf. Mathieu 1991d) : 131- 225.

Traductions (anglais, allemand)

- 1989 et 90. « When yielding is not consenting. Material and psychic determinants of women's dominated consciousness and some of their interpretations in

ethnology » (Part 1), *Feminist Issues*, Fall 1989, 9 (2) : 3-49 ; (Part 2), *Feminist Issues*, Spring 1990, 10 (1) : 51-90.

- 1995. « Nachgeben ist nicht zustimmen. Materielle und psychische Ursachen des dominierten Bewußtseins von Frauen, mit Interpretationen aus der Ethnologie », pp. 41-148 in Mathieu 1995b.

1985 c

« Critiques épistémologiques de la problématique des sexes dans le discours ethno-anthropologique. » Rapport pour l'UNESCO, Réunion internationale d'experts : « Réflexion sur la problématique féminine dans la recherche et l'enseignement supérieur », Lisbonne, 17-20 sept. 1985. Paris, UNESCO, SHS-85/CONF. 612/6, 61 p. dactyl.

Publication dans *L'anatomie politique...* (cf. Mathieu 1991d) : 75-127. Traduction (italien)

- 1989. « Critiche epistemologica sulla problematica dei sessi nel discorso etno-anthropologico », *DWF – Donna/woman/femme* (Roma), n° 10- 11 : 8-54.

1986

« Sexe, genre et nature en anthropologie », *Séminaire Limites-Frontières*, 21 mars 1986, n° 47, 19 p. dactyl.

Publication in Gardey & Löwy (dirs.), *L'invention du naturel...* (cf. Mathieu 2000a, pp. 109-124.)

1987

« Femmes du Soi, femmes de l'Autre », pp. 604-614 in : *Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situation en France*. Actes du Colloque international de l'Association française des anthropologues (AFA), Paris, 9-11 janvier 1986. Paris, Éd. de l'ORSTOM, 1987 (Colloques et séminaires).

Traductions (anglais)

- 1988. « "Woman" in Ethnology : the other of the Other and the other of the Self », *Feminist Issues*, Spring 1988, 8 (1) : 3-14.
- 1994. « "Woman" in ethnology.... », *The Journal of Social Studies* (Dhaka, Bangladesh), October 1994, 66 (special issue on French anthropology) : 44-58.

1989

« Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre », pp. 109-147 in : A.-M. Daune-Richard, M.-C. Hurtig & M.-F. Pichevin (dirs.), *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*. Aix-en-Provence, Université de Provence (Petite collection CEFUP).

Republication dans *L'anatomie politique...* (cf. Mathieu 1991d) : 227- 266.

Traductions (allemand, anglais, espagnol)

- 1995. « Das Verhältnis zwischen biologischem und sozialem Geschlecht : Drei Ansätze zur Begriffsbildung », pp. 149-198 in Mathieu 1995b.

- 1996. « Sexual, sexed and sex-class identities : three ways of conceptualising the relationship between sex and gender », pp. 42-71 in : D. Leonard & L. Adkins (eds.), *Sex, in question : french materialist feminism*. London, Taylor & Francis, 1996 (Gender and society: feminist perspectives on the past and present).
- 2005. « Identidad sexual/sexuada/de sexo ? Tres modos de conceptualización de la relación entre sexo y género », pp. 130-175 in : O. Curiel & J. Falquet (compiladoras), *El Patriarcado al desnudo. Tres feministas materialistas*. Buenos Aires, Brecha lesbica.
- 2006. « Tavtotita tou physikou phylou/emphyli/taxis phylou. Tris ennioloyisis tis schesis violoyikou ke kinonikou phylou » », pp.317-373 in : Kostas Yannacopoulos (dir.), *Sexoualikotita. Theories ke politikes tis anthropoloyias* [Sexualité. Théories et politiques de l'anthropologie]. Athènes, Alexandria.

1990

« Identités de sexe/genre », pp. 42-46 in : *Recherches sur les femmes et recherches féministes. Présentation des travaux 1986-1989*. Paris, CNRS.

1991 a

(Entrée) « Etudes féministes et anthropologie », pp. 275-278 in : P. Bonte & M. Izard (dirs.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, Presses Universitaires de France.

1991 b

(Entrée) « Différenciation des sexes », pp. 660-664 in : P. Bonte & M. Izard (dirs.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, Presses Universitaires de France.

1991 c

« Tendances actuelles de la recherche en anthropologie des sexes », pp. 13-33 in : *Actes du IV^e colloque Méga-Tchad* (CNRS/ORSTOM, Paris, 14-16 sept. 1988), vol. 2 : *Les relations hommes-femmes dans le bassin du lac Tchad*. Textes réunis et présentés par Nicole Échard. Paris, Éditions de l'ORSTOM, 329 p. (Colloques et séminaires).

1991 d

L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe. Paris, Côté-femmes Éditions, 296 p. (Recherches).

1991 e

« Sexus/Genus-Identitäten und Frauen-Widerstandsformen (Geschlechts-identitäten) », *Frauen, in der Literaturwissenschaft* (Universität Hamburg), Juni 1991, 30 (« Frankreich ») : 3-8.

Republication dans *Aspekte feministischer Wissenschaft/ Aspects féministes de la recherche scientifique* (9-10 mai 1992). Université de Fribourg, Suisse : 45-64.

1991 f

« Les transgressions du sexe et du genre à la lumière de données ethnographiques », pp. 69-80 in : M.-C. Hurtig, M. Kail & H. Rouch (dirs.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*. Paris, Presses du CNRS.

1993

« Questions à l'éco-féminisme », pp. 128-137 in : Maria Inácia d'Avila & Naumi de Vasconcelos (eds.), *Ecologia, feminismo, desenvolvimento*. Rio de Janeiro, EICOS/ Universidade Federal do Rio de Janeiro. (Série Documenta EICOS, 1).

1994 a

Compte rendu de : S. Shami, L. Taminian et al. : *Women, in Arab society. Work patterns and gender relations, in Egypt, Jordan and Sudan, L'Homme* 130, avril-juin 1994, 34 (2) : 179-182.

1994 b

« "Origines", ou mécanismes de l'oppression des femmes ? », in : C. Fussinger & M. Pavillon (dirs.), *Femmes, le mauvais genre ?* (Colloque organisé par le groupe « Regards critiques » à l'Université de Lausanne, 5-6 déc. 1990). Lausanne, Faculté des Lettres, section d'histoire, 1994 (Série Histoire et société contemporaines, n° 16) : 13-30.

1994 c

« Dérive du genre/stabilité des sexes », in : M. Dion (dir.), *Madonna. Érotisme et pouvoir*. Paris, Éditions Kimé (Le sens de l'histoire) : 54-70.

1994 d

« Problématique de la définition sociologique des catégories de sexe : un itinéraire de recherche », in : É. Vogel-Polsky (dir.), *Women's studies. Manuel de ressources*. (Programme de recherche en sciences sociales, Point d'appui U.L.B.). Bruxelles, Services fédéraux des Affaires scientifiques, techniques et culturelles, sept. 1994 : 135-139.

1995 a

« Relativisme culturel, excision et violences contre les femmes », *Sexe et race. Discours et formes nouvelles d'exclusion du XIX^e au XX^e siècle*, 1994, tome 9 (CERIC / Université Paris 7) : 87-102.

Traduction (espagnol)

1997. « Relativismo cultural, ablación del clítoris y violencia contra las mujeres », *ARENAL, Revista de historia de las mujeres* (Universidad de Granada), vol. 4 (1) (« Mujeres : Cuerpo e identidades »), janvier-juin 1997 : 77-94.

1995 b

Ouvrage (en allemand)

Nachgeben ist nicht Zustimmung. Ethnologische Überlegungen zum Geschlechterverhältnis. Traduit par Christine Hofinger. Introduction par Sabine Strasser. Vienne, Wiener Frauenverlag (Reihe Frauenforschung, Band 30).

1997 a

« Le sexe social » (article) + 6 encadrés : “Le ‘troisième sexe’ chez les Inuits” ; “Le ‘troisième genre’ des Berdaches” ; “Ni homme, ni femme : les Hijras de l’Inde” ; “Mariages entre hommes” ; “Mariages entre femmes” ; “Transsexuels, travestis et transgenre”, *Sciences et Avenir, Hors Série*, n° 110 (« Le sexe »), avril/mai 1997 : 52- 57.

Republication dans *Le sexe*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999 (coll. Quinte-Science) : 64-73.

1997 b

« Sex and gender in Women’s Studies and diverse cultures », in : C. Raynaud (dir.), *Sexualités américaines : regards théoriques, réponses institutionnelles* (Communications au Congrès de l’Association Française des Études Américaines, 26-28 mai 1995). GRAAT (Publications des groupes de recherches anglo-américaines de l’Université de Tours), n° 17 : 27-32.

1998 a

« Banalité du mal et “consentement” : des non-droits humains des femmes », in : M.-C. Caloz-Tschopp (dir.), *Hannah Arendt, la “banalité du mal” comme mal politique* (Actes du Colloque international « Hannah Arendt et le monde d’aujourd’hui : le “droit d’avoir des droits” », 20-22 mai 1997, Groupe de Genève « Violence et droit d’asile en Europe » et Université Ouvrière de Genève). Paris, L’Harmattan, vol. 2 : 162-172.

1998 b

« Remarques sur la personne, le sexe et le genre », *Gradhiva, revue d’histoire et d’archives de l’anthropologie*, n° 23 : 47-60 (in Dossier « Anthropologie des sexes », réuni et présenté par N.-C. Mathieu, pp. 47-126).

1999

« Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine », *Les Temps Modernes*, n° 604, mai-juin-juillet 1999 : 286-324.

2000 a

« Les sexes et la “nature” chez les ethnologues et les ethnologisés (rappel historique) », in : D. Gardey & I. Löwy (dir.), *L’Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Paris, Éditions des archives contemporaines (Histoire des sciences, des techniques et de la médecine) : 109-124.

2000 b

« Anthropologie et “homosexualités” », in : M. Gross (dir.), *Homoparentalités : état des lieux. Parentés et différence des sexes*. Paris, ESF éditeur (La vie de l’enfant) : 89-94.

2000 c

(Entrée) « Sexe et genre », in : *Dictionnaire critique du féminisme*, H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré & D. Senotier (dirs.). Paris, PUF. (Politique d’aujourd’hui) : 191-200.

Traductions (espagnol, japonais)

- 2002. « Sexo y género », in : H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré, D. Senotier (coord.), *Diccionario crítico del feminismo*. Madrid, Sintesis : 236-244.
- 2002. In : H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré, D. Senotier (eds). Josei Gaku [Science des femmes], Tokyo, Fujiwara Shoten (coll. « *Jitem Yomu* » [Lire le dictionnaire]).

2000 d

« Un hommage critique à Lévi-Strauss et Freud : Gayle Rubin (1975) ». Entretien réalisé par C. Quiminal, *Journal des Anthropologues*, n° 82-83 (« Anthropologie des sexualités ») : 41-52.

2003

« La femme des hordes primitives selon Simone de Beauvoir », *Europaea* (Université de Cagliari, Italie), n° 1/2 : 45-56.

2004 a

« Les hordes primitives », in : I. Galster (dir.), *Simone de Beauvoir : Le deuxième sexe. Le livre fondateur du féminisme moderne en situation*. Paris, Éditions Honoré Champion : 87-102.

2004 b

« "Matriarcat" ou résistance ? Mythes et réalités », *Espace lesbien*, n° 4 (Toulouse, Bagdam Espace Édition) : 73-84.

2007 a

(Entrée) « Féminin-féminin et masculin », in : M. Marzano (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF (Quadrige/Dicos poche) : 379-384.

2007 b

Mathieu, N.-C. (dir.) *Une maison sans fille est une maison morte. La personne et le genre en sociétés matrilineaires et/ou uxori-locales*. Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

2007 c

« Introduction : Circulation des hommes, permanence des femmes, matriarcats imaginaires et autres curiosités... », in : *ibid.* : 1-54.

2007 d

« Glossaire » (en collab. avec M. Gestin et F.-M. Renard Casevitz), in : *ibid.* : 493-503.

Ouvrages traduits

Gayle RUBIN, « The traffic in women : Notes on the "political economy" of sex », in R.R. Reiter, *Toward an anthropology of women*, New York, Monthly Review Press, 1975 : *L'économie politique du sexe : transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre*, traduit de l'anglais par Nicole-Claude Mathieu avec la collaboration de Gail Pheterson, *Les Cahiers du CEDREF* (Université Paris 7), n° 7, 1998.

Gail PHETERSON, *The Prostitution Prism* (Amsterdam University Press, 1996) : *Le Prisme de la prostitution*. Édition augmentée. Traduit de l'anglais (États-Unis) par Nicole-Claude Mathieu. Paris, L'Harmattan, 2001 (coll. « Bibliothèque du féminisme »).

Genre et émancipation

2^e CONGRÈS INTERNATIONAL DU GIS / INSTITUT DU GENRE
à l'Université d'Angers – 27-30 août 2019

Après un premier congrès consacré à un état des lieux de la recherche nationale sur le genre (en partenariat avec l'ENS Lyon en 2014), l'Institut du Genre a organisé avec l'université d'Angers un deuxième congrès international, consacré à la thématique de l'émancipation.

Cette problématique de l'émancipation, au riche passé au sein de l'histoire des féminismes, a été source d'inspiration dans des directions innombrables et de très nombreuses disciplines. De plus, le mouvement #MeToo, le 50^e anniversaire de Mai 1968, les mobilisations féministes et LGBTQI, les divers usages faits par les actrices et les acteurs politiques de « l'égalité » femmes-hommes, les attaques contre le genre conféraient une actualité particulière à ce deuxième congrès.

Durant quatre jours, plusieurs centaines de chercheur.e.s ont présenté et discuté de récents travaux, sur des sujets aussi divers que les transformations de la sexualité, les trajectoires migratoires, la violence, les représentations médiatiques ou culturelles, les parcours scolaires ou professionnels, les recompositions familiales, les critiques des savoirs, les pratiques artistiques ou sportives, etc. Au total, plus de 70 ateliers pluridisciplinaires ont donné à voir la diversité et la fécondité des recherches sur le genre.

L'Anef était présente avec une proposition d'atelier conjointe avec la CPED intitulé « Le mouvement #MeToo dans les universités en Europe ». Animé par Colette Guillopé, cet atelier proposait cinq communications concernant la France, les Pays-Bas et l'Italie :

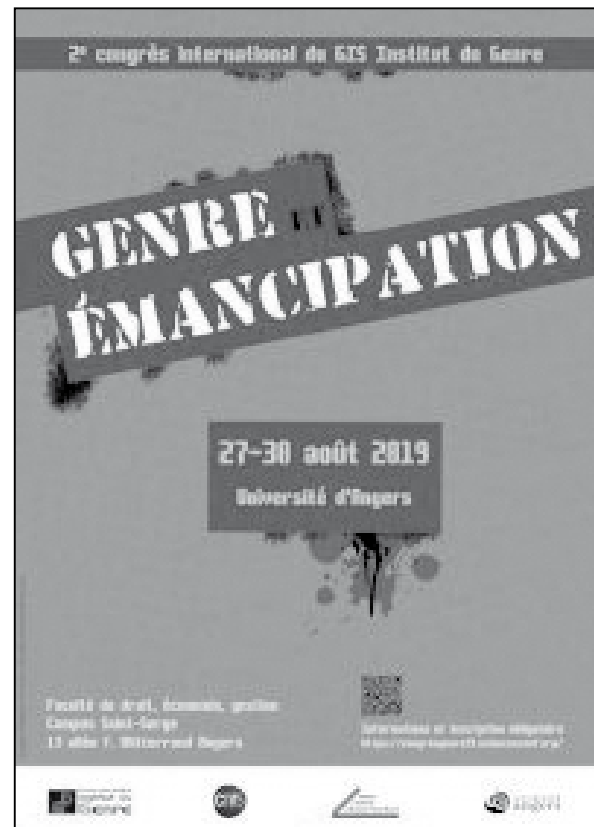
- Caractériser les violences subies dans le cadre des études en France à partir de l'enquête Virage - Amandine Lebugle, Observatoire du Samu Social de Paris
- Challenging poor behaviour in academia: how to tackle and prevent intimidation and abuse of power. A Dutch women professors' network approach - Lidwien Poorthuis, Landelijk Netwerk Vrouwelijke Hoogleraren (Dutch Network of Women Professors)
- Harcèlement sexuel à l'Université : une recherche-action en Italie - Patrizia Romito, Università degli Studi di Trieste

- Le harcèlement sexuel à l'université comme instrument disciplinaire de la pensée des femmes - Licia Damous, Centre de Théorie et Analyse du Droit
- Mise en place d'un dispositif de prise en charge des violences sexistes et sexuelles. Retour d'expérience - Érika Flahault, Le Mans Université

Comme le montre l'atelier organisé par l'ANEF et la CPED, la dimension internationale était à double titre importante. Dans les deux séances plénières, d'ouverture et de clôture, ont été invité.e.s des chercheur.e.s de différentes régions du monde sur deux questions cruciales qui affectent et impliquent de façon particulière aujourd'hui les études de genre : la mondialisation des mouvements anti-genre et les violences de genre après #MeToo. Durant les quatre jours de travaux, plus de 24 pays étaient représentés.

Outre les plénières et les ateliers, le Congrès a proposé quatre débats : Qu'est-ce que le non-humain fait au genre ? Une carte blanche à Geneviève Sellier (Pour une cinéphilie « émancipée » : les enjeux d'une critique féministe du cinéma et des séries à l'heure de #MeToo) ; une table ronde de témoignages de parcours d'artistes ; enfin la projection du film *Mariannes noires* (réalisé par Mame-Fatou Niang & Kaytie Nielsen) suivie d'un débat.

Les plénières, comme les débats, sont disponibles en vidéos sur le site de l'Institut du Genre : <https://institut-du-genre.fr/fr/activites-de-l-idg-156/congres-2019-aac/article/genre-et-emancipation-iie-congres>. On trouvera aussi des interviews de chercheur.e.s expliquant le caractère heuristique du genre pour leurs recherches. Après le succès du 8^e Congrès International des Recherches Féministes dans la Francophonie (CIRFF), qui s'est tenu en août 2018 à l'université de Nanterre, les riches et conviviaux échanges du Congrès du Genre ont montré l'essor et la richesse des études de genre en France, notamment parmi la jeune recherche.



Se former c'est protéger

7^e RENCONTRE INTERPROFESSIONNELLE ORGANISÉE PAR LA MIPROF

(Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains)

21 novembre 2019, au ministère de la Santé à Paris

Cette rencontre visait à mobiliser des professionnels pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. La journée a été ponctuée de plusieurs tables rondes avec de nombreuses interventions.

Dans un premier temps, Abigaïl Vacher, chargée de mission à la MIPROF, présente le rapport qu'elle a coordonné pour recueillir et analyser les données disponibles en 2018 sur les VSS et « les violences au sein du couple et les violences sexuelles en France en 2018 ». C'est un état des lieux reflétant le mieux possible la réalité des violences faites aux femmes et les différentes formes qu'elle revêt. C'est le fruit d'un partenariat entre la MIPROF et les services statistiques des ministères, les instituts de recherche et les associations qui permet ainsi de disposer de chiffres fiables.

Chiffres clefs en 2018

121 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire ;

213 000 femmes majeures déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint sur une année. Moins d'une victime sur cinq déclare avoir déposé plainte ;

88 % des victimes de violences commises par un partenaire enregistré par les services de police et de gendarmerie sont des femmes ;

94 000 femmes majeures (18-65 ans) déclarent avoir été victimes de viols et/ou de tentatives de viol sur une année ;

9 victimes sur 10 connaissent l'agresseur ;

1 victime sur 10 déclare avoir porté plainte ;

99 % des personnes condamnées pour violences sexuelles sont des hommes.

La suite de la matinée est une série d'exposés de fonctionnaires de police, de gendarmerie et de la magistrature pour décrire les conditions des formations sur les questions de VSS intrafamiliale.

Table ronde intitulée : « La formation des magistrats et des forces de sécurité : un enjeu prioritaire pour les ministères de la justice et de l'intérieur ».

Il apparaît que, depuis récemment, le problème est pris en compte sérieusement. La magistrature reconnaît, depuis un rapport de mai 2019, ses grandes lacunes et lance un plan d'ampleur pour pallier à ses déficiences.

Quelques adresses indispensables

- Les outils de la MIPROF avec des kits vidéo et des rapports pour mieux former : <http://www.ArretonsLesViolences.gouv.fr>.
- Le n° d'appel pour victimes ou témoins : 3919.
- Le portail numérique de signalement des violences sexistes et sexuelles (VSS) : www.service-public.fr et <http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr>

La plateforme permet d'être en communication directe avec des représentant.e.s des services de police et de gendarmerie. Le personnel est bien formé. 18 policier.e.s et 20 gendarmes sont à l'écoute 24/24 h et 7j/7. Ouvert depuis mai 2018, c'est une communication sous forme de *chat* en ligne. Les interlocuteurs.trices sont en capacité d'écouter et de répondre en direct aux victimes et témoins (anonymat et confidentialité assurée) pour les guider.

La suite de la journée s'intéresse aux victimes de violences sur des personnes en situation de handicap au sein du couple. Puis la Haute autorité de Santé (HAS) fait des recommandations avec présentation des bonnes pratiques chez les sages-femmes et la forme du certificat médical de la médecine en expertise judiciaire.

Geneviève PEZEU

LIVRES

Danielle BOUSQUET (dir.)

Le féminisme pour les nul.le.s

Éditions First, 2019, 456 pages

Sous la direction de Danielle Bousquet, Présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes entre 2013 et 2019, il/elles sont quatre auteur.e.s : Margaux Collet, Claire Guiraud, Mine Günbay et Romain Sabathier. De leur expérience militante, de leur formation en études genre, des travaux menés pour le Haut Conseil, il/elles tirent ce gros volume (456 pages), foisonnant d'informations, de définitions, de citations. Une présentation claire, une bibliographie concise, un indispensable index, en font un outil pratique de connaissances sur l'histoire et l'actualité du féminisme.

On y trouve quatre parties principales, suivies d'une cinquième et d'une sixième d'annexes.

1 - Les ABCD du féminisme : dates, chiffres, concepts clés

2 - Le féminisme en mouvements : des vagues de conquêtes

3 - Le féminisme en idées : les grands courants de pensée

4 - Le féminisme en actes : partout débusquer les inégalités

5 - La partie des Dix donne la parole à dix personnalités, propose dix films à voir absolument, dix titres pour une *playlist* féministe, dix conseils pour devenir un homme féministe, dix actions concrètes pour l'égalité.

6 - Annexes : Chronologie du féminisme, Bibliographie, Index

À qui s'adresse cet ouvrage ? Si l'on en croit l'intitulé, à celles et ceux qui ne connaissent rien, ou si peu, au féminisme, à son histoire, à ses débats. Ou plus largement, selon le dossier de presse, aux personnes jeunes et moins jeunes désireuses de découvrir le féminisme, comme aux féministes de toujours, ayant soif d'alimenter et de renouveler leurs savoirs.

En tant que *Féministe encore et toujours*¹, je formule quelques critiques de forme et de fond, mais je recommande absolument la lecture du *Féminisme pour les nul.le.s* et son utilisation. Il faudrait qu'il soit accessible dans toutes les bibliothèques scolaires, et consultable à volonté, en tant qu'usuel.

Plus qu'un travail original, il s'agit d'une synthèse assez claire et complète de la littérature féministe qui va à l'encontre des idées reçues, des falsifications, des faux procès. Il expose les notions et concepts utiles, des plus basiques aux plus nouveaux.

1. Françoise Picq, *Féministe encore et toujours*, Indigène éditions, 2012, www.francoisepicq.fr.



Il cherche à prendre en compte les différents points de vue, tout en évitant de creuser les débats qui agitent le milieu du féminisme. La lecture est entrecoupée de citations, slogans, extraits de discours, de dates clés et d'anecdotes ainsi que de notices sur les militantes féministes, ce qui permet de reconnaître la part des individus dans l'action collective. C'est d'ailleurs « aux féministes qui se sont battu.e.s et se battent partout sur la planète pour que naître femme ne soit plus synonyme d'inégalités et de violences sexistes, et pour que chaque personne puisse être libre de choisir sa vie » que l'ouvrage est dédié.

Le sommaire, très détaillé, est parfaitement clair et cohérent. La répartition entre les parties l'est un peu moins. On trouve une Histoire au début de plusieurs parties, ce qui rend la lecture d'ensemble parfois répétitive.

Dans la première partie, « Les ABCD du féminisme » le panorama des « millénaires de domination masculine, de rebellions et de soif d'égalité », de l'Antiquité à nos jours, est trop rapide pour ne pas être superficiel. En revanche, le tour du monde des inégalités qui suit est fort utile et les définitions des « mots du féminisme » bienvenues.

Les deuxième et troisième parties envisagent l'histoire sous deux angles complémentaires : l'histoire des conquêtes et l'histoire des idées. Cette distinction, sans doute nécessaire à une exposition précise et à la répartition entre plusieurs auteur.e.s, reste un peu artificielle.

« Le féminisme en mouvements : des vagues de conquêtes » contourne le débat sur les « vagues ». Il n'y est pas question de vagues du féminisme, mais de vagues de conquêtes, ce qui est beaucoup plus pertinent. Ceci reste tout de même réducteur, puisque cela revient à enfermer chaque étape de conquête dans son thème central, « droit de voter et d'être élue » pour la première, « libération des corps » pour la deuxième. Et c'est dans la troisième, « L'égalité dans tous les domaines », qu'est traitée « la lutte contre les violences faites aux femmes », y compris la lutte contre le viol des années 1975-1980.

On sait que la notion de troisième vague fait débat parmi les féministes, et que celles qui s'en revendiquent y mettent des réalités contradictoires : institutionnalisation pour les unes, remise en cause de la catégorie politique « femmes » pour les autres.

L'institutionnalisation est exposée avec « L'épopée paritaire ». Une réflexion sur l'expérience du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes et sa mise en œuvre de l'institutionnalisation de la cause des femmes aurait été du plus grand intérêt. Mais il est vrai que cela dépassait le cadre de cet ouvrage. On ne peut que souhaiter qu'elle soit bientôt entreprise. De l'autre côté, les dissensions qui mettent « le mouvement féministe aujourd'hui à la croisée des chemins » ne sont pas occultées dans l'exposé des mobilisations et du renouveau militant des années 2010.

Une critique : en page 179, une liste des « sectorielles » recense les associations. L'ANEF n'y est citée ni parmi les scientifiques (Femmes et sciences, femmes et maths, femmes ingénieures et Wi-filles), ni parmi les chercheuses (IEC, REGINE, EFiGiES ou RING). Heureusement on retrouvera l'ANEF dans un chapitre 12, « De la rue aux amphis : comment le féminisme s'est imposé dans les universités ».

La troisième partie « Le féminisme en idées : les grands courants de pensée », s'ouvre avec un chapitre sur Simone de Beauvoir et se poursuit par une tentative de caractériser des courants de pensée (féminisme libéral, radical, différencialiste, etc.) En l'absence de contextualisation historique, cette typologie entraîne une certaine confusion. « Le féminisme libéral », est-il dit, revendique « l'égalité des droits ». Ainsi : « En France, les féministes libérales du milieu du XIX^e siècle ». À ma connaissance, l'adjectif « libéral » distingue aux États-Unis deux courants, libéral et radical. Il n'est pas utilisé en France et ne correspond pas à une catégorie pertinente. Les « caractéristiques du féminisme libéral » recensent un certain nombre de traits négatifs et contradictoires : (centré sur « l'égalité formelle », ce féminisme serait parfois critiqué comme « un féminisme bourgeois » ; ne prenant pas en compte la situation des femmes prolétaires, il serait « réformiste » ou encore « majoritairement essentialiste ». Pour illustrer ce courant, sont cités.e.s Olympe de Gouges, Hubertine Auclert, Mary Wollstonecraft, John Stuart Mill. Au-delà du mélange des siècles, il me semble que les caractéristiques annoncées ne correspondent guère aux personnalités citées, particulièrement radicales en leur temps. La conquête des droits est une étape incontournable, à laquelle ont concouru différentes tendances, radicales ou réformistes. Quant à la dénonciation du féminisme comme « bourgeois », elle nécessite de déconstruire l'accusation²

Les courants actuels sont ensuite présentés, sans prise de position : intersectionnalité, afro-féminisme, féminisme décolonial, éco-féminisme. Suit le chapitre « Comment le féminisme s'est imposé dans les universités », qui n'évoque pas les actuels conflits et qui (chrono)logiquement aurait dû se trouver avant ces polémiques qui sont particulièrement vives dans le féminisme académique. Mais on ne peut qu'apprécier

2. Françoise Picq, « Le féminisme bourgeois, une théorie élaborée par les femmes socialistes, avant la guerre de 1914 », Tierce, 1984, www.francoisepicq.fr.

la volonté de prendre en compte les différentes positions, tout en dépassionnant les polémiques. C'est peut-être là une des qualités de l'institutionnalisation, quand elle est menée avec compétence et ouverture d'esprit, comme cela a été fait par le Haut Conseil à l'égalité.

Une quatrième partie, thématique, examine les différents terrains des luttes féministes : violences masculines contre les femmes, la famille, l'éducation, le pouvoir, le travail, le corps et la sexualité, l'espace public. Et les solutions pour en venir à bout.

C'est bien parce que je trouve cet ouvrage particulièrement utile, à mettre entre toutes les mains, que j'y ai apporté quelques critiques de spécialiste.

Françoise PICQ

COLLECTIF

La revanche des princesses

Poulpe fictions, 2018, 199 pages

Revisiter les contes de fées est une entreprise au moins aussi vieille que la renaissance du féminisme des années 1970. *Ms. Magazine* le faisait dans une rubrique consacrée aux enfants, « Stories for free children ». On ne compte plus le nombre de parodies du « Petit chaperon rouge » sur Internet (pas toutes féministes).

Les éditions Poulpe Fictions publient dans *La revanche des princesses* six nouvelles destinées aux 8-12 ans et qui tentent de mettre à mal le mythe de la princesse et du prince charmant.

Anne-Fleur Multon, dans « La princesse est en colère », une princesse veut changer d'histoire : « finis les petits pois et les robes en soie ! », elle veut jouer un rôle INTÉRESSANT. Les comtes Grimm et Perrault voulant la transformer en chevalière, elle les transforme en crapauds et décide d'écrire sa propre histoire.

Dans « #Charming » d'Alice Brière-Haquet, des enfants visitent le CCP (Centre de protection des princesses) où sont exposées les plus célèbres et entreprennent de les libérer.

Carole Trébor, dans « La princesse aux mille et un reflets » met en scène une princesse rejetée par sa famille à cause de son apparence « anormale » : elle change de couleur de peau, de cheveux, d'yeux au gré de ses humeurs, dans un royaume régenté par une norme imposée par le grand sorcier Botul, maître de la beauté. Le royaume est menacé chaque année par un monstre qui exige qu'on lui donne une jeune fille de 13 ans en pâture. La princesse se sauve, va à la rencontre des tribus qui vivent en marge de la société, trouve une amie puis un ami et ensemble elles et il concoctent une stratégie pour se débarrasser du monstre et de Botul.



Clémentine Beauvais, dans « La belle et la bête », sous forme de poème graphique, raconte l'histoire d'un roi et d'une reine qui veulent une enfant, une petite fille parfaite. L'enfant qui naît est une guenon que la guérisseuse soustrait à ses parents le temps de l'envelopper dans la peau d'un autre bébé mort la veille. Mais à l'adolescence sa peau commence à la démanger et elle a envie de grimper aux arbres, envie de liberté. Et la trouve en se débarrassant de sa peau de surface.

Charlotte Bousquet, dans « La flamme de cristal », illustre la devise « il suffit d'être toi-même pour réussir » avec l'histoire d'une fille qui lutte contre un tyran et le vainc.

Sandrine Beau, dans « Tapisserie, jarrets dodus et dragon rugissant », présente une héroïne qui combat préjugés sexistes et dragons.

Le tout abondamment illustré par les dessins un peu naïfs de Kim Consigny.

Ces histoires bien-pensantes m'ont un peu agacée. Mais mes dix ans sont loin et les contes de fées me hérissent le poil. L'entreprise est louable. Puisse-t-elle faire réfléchir le jeune public auquel elle est destinée.

Les éditions Poulpe Fictions possèdent un site (www.poulpe-fictions.fr) qui propose des fiches d'accompagnement pédagogique et des vidéos sur certains livres (pas celui-ci cependant), par exemple sur le sexisme (*Viser la lune*) ou sur le mode de vie britannique (*L'espionne qui aimait la cantine*), ou encore sur Molière et les pingouins des îles Malouines. Pour qui s'intéresse à la littérature de jeunesse, il est intéressant de le visiter.

Nicole DÉCURÉ

Sigolène COUCHOT-SCHIEX

Du genre en éducation. Pour des clés de compréhension d'une structure du social

2019. Paris : L'Harmattan. 182 pages

Ce livre est la publication de l'Habilitation à diriger les recherches de Sigolène Couchot-Schiex, professeure agrégée d'EPS et maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paris-Est Créteil. Le but de l'autrice est de décortiquer comment le genre est à l'œuvre dans ce que Farinaz Fassa (2016) appelle le système éducation-formation (SEF). Certes, elle n'est pas la première à le faire.

En éducation, des ouvrages fondateurs de ce que l'on nomme aujourd'hui les études genre paraissent dans les années 1990. En travaillant avec des analyses fines autour des rapports sociaux de sexe, les travaux rendaient compte de la façon dont le système éducatif français – malgré les principes d'égalité qui l'animaient, du moins dans les textes – discrimine les filles et les femmes (Kandel, 1975) et les prépare pour des rôles sociaux distincts (Duru-Bellat, 1994). Mosconi interroge les effets de la mixité scolaire et crée le concept de « rapport sociosexué au savoir » (1994) : tous les individus ont le droit d'acquérir tous les types de savoir, mais selon sa classe sociale et sa catégorie de sexe, certains savoirs sont considérés comme tabous ou infamants, naturels ou transgressifs.

Cet ouvrage est original pour deux raisons. Tout d'abord, Sigolène Couchot-Schiex ajoute une brique à cette histoire du concept en éducation en accrochant les différentes vagues du féminisme à l'évolution des recherches. Elle montre comment les chercheuses (et quelques chercheurs) féministes ont fait bouger leur positionnement scientifique à mesure que le concept de genre devenait non seulement une catégorie d'analyse utile (Scott, 1988) mais aussi un concept opératoire pour transformer la didactique.

Telle est d'ailleurs la deuxième originalité de l'ouvrage : c'est un vrai travail sur le genre et la didactique générale, association peu commune, au sens où la plupart des travaux qui traitent d'éducation s'intéressent de manière transversale à la pédagogie, ou alors (quoique plus rarement) se centrent sur une didactique spécifique (l'histoire, l'EPS, les maths, etc.).

Puisque les travaux de Couchot-Schiex ont d'abord pris l'EPS pour objet, elle consacre tout un chapitre sur les questions d'EPS et de didactique, pour ensuite tirer des considérations de didactique générale. L'entrée par l'EPS a d'autant plus de sens que c'est bien cette discipline (avec l'histoire) qui a pris très tôt conscience des effets du genre sur les apprentissages et a commencé à proposer d'autres modèles didactiques pour les enseignant.e.s.

Couchot-Schiex détaille les deux approches épistémiques qui cohabitent actuellement dans la recherche française. Celle poursuivie par Ingrid Verscheure et Chantal Amade-Escot s'insère dans la théorie de l'action conjointe en didactique de l'EPS et contribue à l'émergence de constats de la fabrication différentielle des apprentissages des élèves. L'autre, développée par Sigolène Couchot-Schiex et Michelle Coltice, « s'appuie sur un regard anthro-socio-didactique et considère que le genre, préexistant à toute situation sociale, est un saturateur du milieu didactique qui influence les représentations individuelles et collectives, amène les élèves à aborder cette discipline à partir de comportements socio-sexués incorporés qui influencent leurs expériences » (p. 73).



© ND – Isabelle Collet, Paris, 2016.

Ces deux approches ont introduit le genre comme cadre d'analyse du milieu didactique. Elles posent toutes deux la question du sens pour les apprentissages des élèves en cherchant à mieux comprendre comment interfèrent le genre et le milieu didactique et à réduire les inégalités sexuées. Dans la première orientation, certains paramètres didactiques sont lus au prisme du genre. Les élèves adoptent un positionnement de genre (éventuellement indépendamment de leur catégorie de sexe)

et c'est sur ce positionnement qu'il faut travailler pour réduire les inégalités. Dans la deuxième approche, le genre sature le milieu didactique : il préexiste à la situation didactique elle-même : réduire les inégalités, c'est questionner toute la situation didactique, mais aussi le contexte de sa production.

Dans les chapitres suivants, Couchot-Schiex va présenter ses trois objets d'étude qui lui permettront d'illustrer le « paradigme du genre » (105) en éducation : l'intervention en EPS, la formation des enseignants et les cyberviolences en milieu scolaire.

Dans le dernier chapitre, se référant aux travaux de Risman, Couchot-Schiex estime que non seulement « le genre peut être conceptualisé comme une structure sociale » (Risman, 2004 : 430), mais aussi « une métastructure, transversale à l'ensemble des autres structures, omniprésente (qu'on le veuille ou non) et préexistante aux autres structures du social. Dans ce sens, le genre, en tant que système, est une métastructure qui sature le social » (p. 135).

Cette vision du genre comme métastructure permet de positionner les différentes études portant sur le système éducation-formation dans un schéma général qui prend en considération les évolutions institutionnelles et curriculaires, leurs impacts sur les pratiques enseignantes jusqu'aux interactions en classe.

Duru-Bellat, M. 1994. La « découverte » de la variable sexe et ses implications théoriques dans la sociologie de l'éducation française contemporaine. *Nouvelles questions féministes*, 15(1), 35-68.

Fassa, F. 2016. *Filles et garçons face à la formation. Les défis de l'égalité*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Kandel, L. 1975. L'école des femmes et le discours sur les sciences de l'homme. In S. de Beauvoir (dir.), *Les femmes s'entêtent* (86-128). Paris : Gallimard.

Mosconi, N. 1994. *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*. Paris : L'Harmattan.

Risman, B. J. 2004. Gender as a social structure: theory wrestling with activism. *Gender & Society*, 18(4), 429-450.

Scott, J. & Varikas, E. 1988. Genre : une catégorie utile d'analyse historique. *Les Cahiers du GRIF*, 37-38, 125-153.

Isabelle COLLET

Ivan JABLONKA

Des hommes justes. Du patriarcat aux nouvelles masculinités

Éditions du Seuil, 2019, 448 pages

Comment empêcher les hommes de bafouer les droits des femmes ? Parce que c'est un fait que Yvan Jablonka attaque de front. Dans toutes les sphères sociales, le règne de l'homme est à l'œuvre : famille, entreprise, religieux, politique, ville, sexualité et langage.

Jablonka est historien. C'est avec cette casquette qu'il fait une histoire du patriarcat depuis le néolithique jusqu'à nos jours. Le premier chapitre est écrasant : Jablonka ne cherche aucune excuse, aucun prétexte, il ne tente pas de justifier l'oppression des femmes par de soi-disant raisons économiques ou sociobiologiques. Si, à une époque primitive de l'espèce humaine, il y a pu avoir des arrangements sociaux qui liaient plus durablement les femmes à la maternité (pour cause de grossesse et d'allaitement), rien ne justifie la violence faite aux femmes, l'oppression et le confinement qu'elles subissent.

Jablonka conclut son chapitre en expliquant qu'« au sein du patriarcat, chaque sexe rencontre sa destinée. Aux femmes échoit la 'nature', associée à l'unique fonction qu'on leur reconnaît, la fonction-femme : service du corps, de la procréation et du foyer. Les hommes, eux, sont chargés de la 'civilisation' avec les défis et les risques qu'elle comporte. [...] Le patriarcat repose donc sur la collaboration entre les sexes, soit le contraire de la guerre des sexes – mais une collaboration déséquilibrée. Car la femme est à la fois moins libre et moins valorisée que l'homme : la complémentarité hiérarchique des sexes est une coopération sans égalité [...] » (p. 72). Il ajoute que le système patriarcal ne peut fonctionner qu'avec la coopération des femmes : « cette coopération s'acquiert par l'endoctrinement, la privation éducative, la coercition et la discrimination, mais aussi le consentement des intéressées au profit d'un système de régulation sociale » (p. 73). On pourrait alors évoquer Nicole-Claude Mathieu qui rappelle que « céder n'est pas consentir », c'est le principal reproche que je ferais à ce livre. Alors qu'on tourne autour de ses travaux, elle est la grande absente de ce livre, d'autant plus que Jablonka ne minimise pas la violence du système :

la rétribution du patriarcat aux femmes qui consentent à rester dans la fonction-femme, c'est l'aura du « féminin » sous forme de fée du logis ou de gardienne des traditions : je te protège, tu te soumetts. Est-ce que ce patriarcat serait finalement une société bonne parce que l'arrangement stable et inégal des sexes permettrait la civilisation ? « Ce serait oublier l'essentialisation des femmes, l'appropriation de leur fécondité, la gratuité de leur travail domestique, leur infantilisation juridique, la négation de leur droit » (p.73).

Même si, à la marge, j'ai des désaccords sur les formules employées (Jablonka ne croit pas que la hiérarchie vient avant la catégorie et dit que le sexe précède le genre), ou des regrets de ne pas trouver explicitement certaines autrices, on ne peut pas nier que Jablonka a lu les autrices féministes, contrairement à Bourdieu en son temps. Il n'est pas matérialiste, il n'est pas *queer*, il ne cite pas les chercheuses qu'il voudrait réfuter, mais au vu de la somme des références déjà mobilisées, il devenait peu pratique d'inclure dans ce livre, déjà épais, les courants théoriques auxquels il n'adhère pas. À la fin de cette somme de faits historiques, la lectrice est un peu sonnée. La lectrice a même envie d'imposer la lecture de ce chapitre aux personnes qui expliquent aux femmes qu'elles doivent être pédagogiques avec ces pauvres hommes parce qu'il leur est difficile d'accepter un tel changement. En effet, quand on a été dominant si longtemps, on voit ses privilèges comme la normalité. Mais est-ce aux femmes d'accepter avec patience et compréhension un scandale millénaire ? Non, c'est aux hommes de se prendre en main, sans se flageller inutilement, mais de manière responsable, répond Jablonka. Les femmes ont raison de s'occuper d'abord de leur émancipation. C'est aux hommes de se questionner sur leur place et leur rôle face à cette revendication de liberté.

Jablonka ne s'arrête pas là, il sait aussi faire l'histoire des victoires des femmes et de leurs résistances. Comme dans le cas des dominations, il recense des éléments partout dans le monde : Occident, Afrique et Asie.

Mais là où il est le plus intéressant, c'est évidemment sur les masculinités. Il doit beaucoup à Connell et ne s'en cache pas. Pour lui, les quatre victoires du masculin sont :

- la masculinité d'ostentation : l'exhibition de son désir, de sa force, de son courage ou de sa prodigalité, dimension qui se croise particulièrement bien avec la classe sociale (même si le croisement classe/sexe n'est pas souvent opéré explicitement). Il est d'autant plus facile de s'affranchir de la morale sexuelle et de s'en vanter impunément quand on est de la bonne classe sociale ;
- la masculinité de contrôle : la force intérieure qui permet à l'homme de contenir ses passions, de tempérer sa violence, ce qui le « civilise », l'élève justement au-dessus de la nature (qu'on abandonne aux femmes ou aux masculinités subalternes, c'est moi qui ajoute) ;

- la masculinité de sacrifice : s'immoler à une cause plus grande, mourir à la guerre par exemple ;
- la masculinité d'ambiguïté, forme suprême de domination puisqu'elle se permet d'intégrer le féminin. David Beckham ou Marlon Brando. Depardieu quand il joue les *gay*, ou James Bond qui ose prétendre qu'il a peut-être essayé le sexe entre hommes dans *Skyfall*. « Une femme est rivée à son sexe, mais le vrai mâle peut tout se permettre : douceur et violence [...] il éclipse ses concurrents en osant jouer avec le féminin » (p. 88).

Là où Jablonka est également très clair, c'est quand il précise que « la crise du masculin existe dès l'antiquité, et indépendamment de toute revendication de la part des femmes ». L'homme doit sans cesse prouver qu'il en est un, « le masculin porte en lui-même une inquiétude : la peur d'être indigne de son sexe ». Les femmes fortes sont les boucs émissaires tout trouvés pour expliquer cette fragilité sans remettre en cause le patriarcat. En somme, Jablonka explique en détail que le patriarcat est non seulement criminel pour les femmes, mais toxique pour les hommes. Les idéaux de la masculinité hégémonique sont mortifères en eux-mêmes.

Le dernier chapitre passe en revue les masculinités de non-domination : comment elles peuvent se décliner dans les différents champs du social. Il conclut en disant que « la justice de genre n'est pas séparable de la justice sociale, et l'émancipation des femmes annonce l'émancipation de tous » (p. 407).

Je finirai cette Kro en disant un mot de l'introduction : c'est une merveille d'écriture, avec un grand sens de la formule. Plus qu'une intro, c'est un résumé de l'essence du livre : « Le défi pour les hommes n'est pas d'aider les femmes à devenir indépendantes, mais de changer le masculin pour qu'il ne les assujettisse pas » (p. 10). « À quand une Nuit du 4 août où, collectivement, les hommes renonceraient à leurs privilèges ? Un monde plus heureux fondé sur les droits de toutes et tous, avec des femmes libres et des hommes justes » (p. 14).

Pour conclure cette relecture, je voulais faire part d'un débat que j'ai eu suite à une question qui donne effectivement à réfléchir. Dans quelle mesure Jablonka n'exerce-t-il pas une position de surplomb typiquement masculine en proposant une morale qui s'adapte bien au libéralisme/individualisme du moment et qui évacue alors une dimension de lutte collective/politique.

À cela, je réponds que cette dimension (l'individualisme) est bien présente, parce qu'il veut répondre à la question : comment être un homme juste sur un plan individuel ?

Mais comme je l'ai déjà dit, Jablonka n'est pas sociologue (en particulier pas un matérialiste), c'est un historien. Il ne se place pas du côté de la lutte collective, mais du côté de la justice sociale, de la responsabilité des appareils politiques. Il dit que la défaite du patriarcat (comme son succès) ne passe pas par les individus. Puisque

c'est un système, ce sera par des mesures systémiques qu'on pourra l'abattre. Il est plus du côté de la loi, du fonctionnement réel de la démocratie, de la justice, etc., que de la mobilisation collective. Mais comme ce sont les hommes qui font les lois (et pas suffisamment les femmes), ça nécessite des hommes qu'ils arrêtent de geindre sur la crise de la masculinité et qu'ils la questionnent.

Ensuite, est-ce qu'il a une position surplombante d'homme dans ses écrits ? C'est une question plus compliquée parce que pour retourner la question de Gayatri Spivak, on peut se demander « Les dominants peuvent-ils parler ? » ou, plus précisément, les dominants peuvent-ils parler de manière légitime de leur domination, sans confisquer la parole des subalternes, sans prendre une position de surplomb ?

Tout d'abord, Jablonka cite de nombreuses chercheuses féministes. Il est en désaccord avec certaines d'entre elles, mais ça ne lui donne pas une position surplombante que de développer un autre argumentaire. Surtout qu'à mon sens, l'opposition est plus une opposition disciplinaire (histoire vs sociologie matérialiste, par exemple) qu'une position conceptuelle pure.

Pour revenir à la question de la lutte collective : je ne pense pas que c'est aux dominants de se saisir de la lutte collective pour les droits des dominées. Mais peut-être qu'en la matière Léo Thiers-Vidal aurait eu un autre avis. Les droits se prennent, ne s'accordent pas. C'est le rôle des femmes d'être dans la lutte collective pour la défense de leurs droits. Les hommes peuvent soutenir cette lutte, mais peut-on mener une lutte collective pour l'abolition de ses privilèges ? Je ne le pense pas. On renonce à ses privilèges. On ne lutte pas pour leur abolition.

La position de Jablonka est-elle surplombante ? Peut-être, et là encore, n'est pas Thiers-Vidal ou bell hooks qui veut. Néanmoins, cette position serait choquante de la part d'un homme qui voudrait construire une morale féministe à destination des femmes. En l'espèce, c'est en direction des hommes que Jablonka propose une morale féministe pour nourrir de nouvelles masculinités. Sa position d'autorité est par rapport aux savoirs masculins, voire masculinistes, et non par rapport aux savoirs féministes.

Isabelle COLLET



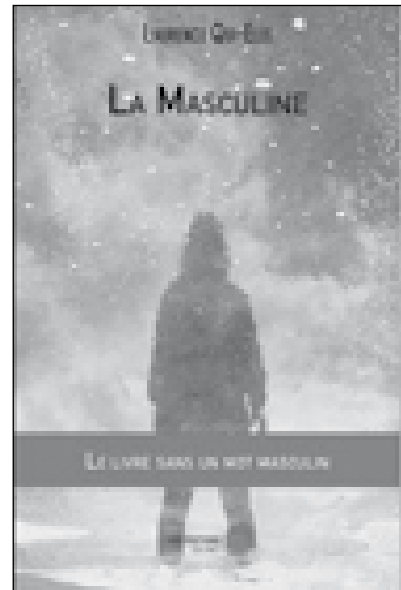
© ND - Mysore, Inde, 2019

Laurence QUI-ELLE

La masculine

Les éditions du Net, 2018, 123 pages

On parle de littérature oulipienne³ quand on a affaire à un livre écrit avec des contraintes : l'auteur le plus connu est Georges Pérec avec *La disparition* (1969), écrit sans la voyelle e, puis *Les revenentes* (1972) qui ne comportent que des e. Avec *La masculine*, nous avons une œuvre oulipienne où la contrainte est l'utilisation exclusive du féminin. « La langue française bisexuée n'est plus et n'a été qu'une cacographie éminente contre les femmes » (p. 55), dit une jeune grammairienne.



C'est une histoire de science-fiction, dans un monde, essentiellement Paris ici, où les hommes ont disparu et aussi tous les mots masculins : « Par trouille ou par nécessité, telle une recommandation d'hygiène, la langue française avait su se défaire de la sanie masculine. Notre langue s'était entièrement féminisée par une chirurgie lexicale invasive. Elle se disait unisexuelle » (p. 14).

Ainsi, les mots masculins ont-ils été remplacés par des mots féminins : un tricot est une combinaison laineuse ou une lingerie de laine, un journal devient une gazette, le travail se transforme en corvées ou en servitudes journalières, le métro s'appelle TU (transportation urbaine). Les noms de lieux, d'institutions sont déformés : on passe devant la Tour F-Elle ou on emprunte la rue des Franches Bourgeoises. Même certains mots féminins sont renommés : la bougie (loupiote de cire), les abeilles (butineuses), les frites (pommes huilées), la sieste (pause méridienne). Et, bien sûr, les histoires commencent par « elle était une fois ». Aux mots dits neutres on ajoute un e : moi-e, toi-e, lui-e, Ah-e, hein-e, oui-e, non-e. Seul ça résiste, que la narratrice entend bien protéger. Du coup, on ressort du placard, ou plutôt du fin fond des dictionnaires, des mots rares comme bahulée, diérèse, effluence ou encore manducation.

On sent poindre l'agacement de l'auteure à cette Langfem qu'elle considère comme une « infirmité mentale » (p. 115). Mais ce n'est pas très clair. La lecture de ce petit roman, si elle est assez jubilatoire en tant qu'exercice de style, n'est pas aisée.

Nicole DÉCURÉ

3. L'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle) a été fondé en 1960 (avec Raymond Queneau entre autres).

Florence ROCHEFORT

Histoire mondiale des féminismes

Que sais-je ? PUF, 2018, 128 pages

Quelle gageure que de résumer en 120 pages l'histoire mondiale des féminismes de 1789 à nos jours. Florence Rochefort est certes bien placée pour la tenter, elle qui n'a cessé de développer les savoirs sur l'histoire du féminisme.

Depuis sa thèse, l'une des toutes premières soutenues sur l'histoire des femmes (avec Laurence Klejman, sous la direction de Michelle Perrot), publiée en 1989, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la III^e République*⁴, il y a eu l'ouvrage collectif *Le siècle des féminismes*⁵. Il y a eu l'expérience de CLIO et de Mnémosyne, donc l'accumulation du savoir sur l'histoire des femmes et du féminisme. Mais cela n'en facilite pas la synthèse. Il a fallu à Karen Offen 530 pages pour embrasser le féminisme européen sur deux siècles et demi : *European feminisms, 1700-1950. A political history*⁶. C'est à un objet plus vaste et sur une plus longue durée que s'attaque ici Florence Rochefort. Sans doute est-ce là la règle des Que sais-je ? Il faut dès lors accepter les limites de ce « pari d'histoire globale » et ne pas les reprocher à l'auteure, qui les annonce d'emblée. Il s'agit de « donner quelques grandes lignes directrices sur l'histoire des idées et des mobilisations féministes » (p. 5), effaçant bien des débats essentiels et des parcours biographiques passionnants.

On trouve, dans cette *Histoire mondiale*, un concentré de connaissances sur les féminismes à travers les époques et les continents. Le choix du pluriel permet d'éviter les débats et conflits autour des définitions, des objectifs et des moyens. Il dit l'hétérogénéité, la diversité des courants de pensée, tout en proposant une définition commune : « On peut définir les féminismes comme des combats en faveur des droits des femmes et de leurs libertés de penser et d'agir. Cette lutte comprend un large volet de critique de la subordination et de la domination des femmes, mais aussi des normes de genre » (p. 4).

Aux interpellations contemporaines, qui mettent en question la légitimité du féminisme « occidental », Florence Rochefort apporte une réponse nuancée. Le féminisme est né dans un contexte occidental, mais il s'est enraciné « dans des contextes non occidentaux, non pas comme une implantation exogène mais selon une appropriation et des ressorts spécifiques, même si le lien avec la domination coloniale est souvent paradoxal » (p. 6).

4. Presses de la FNSP et des femmes.

5. Eliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud & Michelle Zancarini-Fournel (dir.). *Le siècle des féminismes*, éditions de l'Atelier, 2004.

6. Karen Offen, *European feminisms, 1700-1950. A political history*, Stanford University Press, 2000.

Le féminisme trouve sa source dans les « plaidoyers égalitaires » des révolutions américaine et française au XVIII^e siècle, au nom des principes d'égalité et des droits naturels, proclamés par les révolutionnaires, mais déniés aux femmes en raison d'une idéologie différencialiste qui justifiait l'inégalité juridique et sociale des sexes, l'exclusion de l'éducation et la dépendance juridique des femmes. L'hostilité révolutionnaire à l'égalité des sexes et à l'expression publique des femmes marquera longtemps la pensée républicaine française.

Florence Rochefort laisse volontairement de côté le vocabulaire des « vagues », inopérant à l'échelle globale et construit sa propre chronologie. Elle divise l'histoire en trois périodes.

1. « *Revendiquer l'égalité des sexes, affranchir les femmes (1789-1860)* ».

De la fin du XVIII^e siècle aux années 1860, les féminismes sont majoritairement occidentaux et peu organisés ; mais ils construisent la catégorie politique des « femmes », aspirant à la reconnaissance du principe des droits égaux. Les idéaux d'égalité des sexes se diffusent. La pensée féministe s'enrichit des courants qui lient la question de l'égalité des sexes aux inégalités de classe et de race : participation aux révolutions françaises, critique de l'esclavage, des inégalités sociales liées à l'industrialisation et à l'urbanisation. Le féminisme est lié au socialisme utopique, en Angleterre et en France, aux mouvements abolitionnistes aux États-Unis, aux réformes religieuses dans les pays protestants

2. « *Le temps de l'internationalisation (1860-1945)* »

De larges mouvements nationaux et internationaux pour les droits civils et politiques se développent des années 1860 à la seconde guerre mondiale. Les féminismes s'étendent aux États-Unis, dans toute l'Europe, puis dans les empires coloniaux. Des congrès internationaux réunissent de nombreuses féministes, depuis celui de Paris en 1878. Mais la sororité est mise à l'épreuve par les tensions sociales, raciales et coloniales. Des mouvements pour les droits des femmes émergent dans les pays où s'organise l'opposition à la domination européenne, de l'Inde au Moyen Orient et en Iran, de l'Afrique du Nord à la Chine et à la Corée, portés par des courants philosophiques et politiques désireux d'adapter la modernité occidentale à leur culture et à leurs projets nationaux. C'est ainsi que l'Union féministe égyptienne met l'accent sur les droits à l'éducation et à la citoyenneté, sur la condamnation du mariage précoce, des abus de la polygamie, et dénonce le voile comme une entrave. La Syrie, le Liban, la Tunisie, l'Algérie connaissent des mobilisations féministes. À partir de 1922, la Turquie kémaliste s'inspire de la laïcité à la française, avec une dimension importante d'égalité entre les sexes.

Les mobilisations féministes partagent un vaste programme d'égalité éducative, professionnelle et civile ; mais elles se divisent sur de nombreux points : sur le travail

des femmes et la protection légale mais aussi entre radicales et modérées pour ce qui est du droit de vote (suffragistes et suffragettes anglaises). Aux États-Unis, le XV^e amendement (1869), qui accorde le droit de vote aux hommes noirs, crée une division parmi les féministes qui depuis de longues années liaient la cause des Noirs à celle des femmes. De nouveaux modèles de femmes émancipées se diffusent, affirmant l'accès à l'autonomie, à la subjectivité, à l'épanouissement personnel. Certaines revendiquent l'amour libre et la libre maternité, tandis que d'autres considèrent la maternité comme une fonction sociale, méritant un salaire.

La dynamique féministe internationale irrigue les institutions qui se mettent en place, comme la Société des Nations, où nombre de féministes sont mobilisées pour faire avancer la cause des femmes. Dans cette période d'enracinement des mouvements pour les droits et l'émancipation des femmes, les problématiques égalitaires sont semblables, concernant l'éducation, l'égalité professionnelle, les droits civils et politiques. Mais ces féminismes émergent dans des contextes particuliers et chacun compose selon ceux-ci, féminismes libéraux égalitaires, féminismes anticoloniaux, féminismes révolutionnaires.

3. « *Pour l'égalité des sexes et la libération des femmes (1945-2000)* »

Les féminismes se reconstituent après la 2^e guerre mondiale et s'institutionnalisent dans le cadre de la nouvelle Organisation des Nations Unies. Inscrire l'égalité professionnelle, civile et politique dans le droit reste une priorité pour beaucoup. Les féministes réussissent à faire insérer le critère de sexe à côté de celui de race dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. En même temps, c'est aussi le contexte de la guerre froide. Les représentantes des pays socialistes réclament que l'année 1975 soit proclamée « Année internationale de la femme ». Celle-ci sera suivie de la Décennie des Nations Unies pour la femme, des conférences mondiales de Mexico (1975), Copenhague (1980), Nairobi (1985), Pékin (1995).

Des féminismes radicaux surgissent un peu partout, dès la fin des années 1960, mettant en question le réformisme des institutions. Ils renouvellent les significations de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes, les appuyant sur de nouveaux outils conceptuels. Émergent aussi des mouvements qui réclament la libération des femmes dans le cadre des luttes anticoloniales et des nouvelles gauches (politisation des sexualités, de l'intime et de la subjectivité). Au *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir, publié en 1949, s'ajoutent de nouvelles analyses du patriarcat comme institution politique. Un certain consensus se dessine dans la déconstruction, mais les propositions théoriques divergent, que ce soit aux États-Unis ou en France (universalistes contre différentialistes). C'est ensuite le séparatisme que certaines catégories de femmes imposent ; séparatisme lesbien, rupture du *Black feminism*. Les actions les plus fédératrices concernent le droit à l'avortement et la violence.



© ND – Françoise Picq, Canal Saint-Martin, Paris, 13-10-2019.

On peut voir les difficultés entre le Nord et le Sud sur la question des mutilations sexuelles. Lors de la conférence onusienne de Copenhague en 1980, des féministes africaines refusaient un agenda imposé par les féministes du Nord ; mais cette prévention était levée cinq ans plus tard à la Conférence de Nairobi, et encore plus à celle de Pékin en 1995. Dans les années 1980 à 2000, les féminismes se diffusent et se diversifient : études féministes, sur les femmes et le genre, politiques égalitaires et parité, féminismes religieux, féminismes écologiques, féminismes populaires et culturels.

En conclusion, Florence Rochefort dégage plusieurs lignes de force, des effets de continuité et de discontinuités. Chaque période est caractérisée par des paradigmes dominants. C'est d'abord les utopies libérales des droits humains qui lient l'égalité et la liberté, la lutte contre l'esclavagisme et l'exploitation. Ce sont ensuite les modèles traditionnels de genre qui commencent à se fissurer, avec les premiers acquis juridiques et les évolutions économiques et sociales, tandis que se développent les tensions liées aux divergences politiques ou à l'anticolonialisme. Le troisième temps est caractérisé tout à la fois par un internationalisme efficace, et par des interpellations conflictuelles portées par des minorités lesbiennes, queer et des « femmes de couleur » qui contribuent à un relatif éclatement de la catégorie juridique et politique « femmes ».

Ce petit livre rassemble une impressionnante somme de connaissances sur l'histoire du/des féminisme.s, qui sans entrer dans le détail tendent à démonter certaines falsifications historiques qui aujourd'hui pèsent sur le débat féministe, surtout à l'université. L'auteure se garde de prendre parti et n'oublie jamais de nuancer ses analyses. Cela suffira-t-il à ce qu'il soit lu et entendu, en ces temps où le féminisme est effectivement déstabilisé par la reconnaissance et la politisation des identités multiples ? Le danger est grand que la prise en compte des minorités ethniques, sexuelles ou politiques et la mise en cause de « l'hégémonie occidentale », aboutissent à la disparition de la catégorie « femmes », point d'appui indispensable du féminisme.

Françoise PICQ

HDR et THÈSES

Pascale BARTHÉLÉMY

Des femmes d'Afrique au XX^e siècle.

De l'école coloniale au combat politique

HDR soutenue le 3 décembre 2019 à l'Université Paris Diderot.

Le dossier comporte un manuscrit inédit : *Françaises et Africaines. Une rencontre improbable (1944-1962)* ; un volume de publications ; un « document » d'ego-histoire : *Habiter l'entre-deux*.

JURY

Christine Bard, professeure à l'Université d'Angers

Frederick Cooper, professeur à New York University

Francisca De Haan, professeure à la Central European University

Babacar Fall, professeur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Odile Goerg, professeure à l'Université Paris Diderot (garante)

Rebecca Rogers, professeure à l'Université Paris Descartes

RÉSUMÉ de *Françaises et Africaines. Une rencontre improbable (1944-1962)*

« Nous comptons fermement sur nos sœurs de France pour nous aider », écrit en janvier 1950, dans *L'Humanité*, une militante ivoirienne dont le mari a été emprisonné par les autorités coloniales françaises. À la même époque, l'Association des femmes de l'Union française (AFUF), créée en 1946 par un petit groupe de résistantes attachées à l'Empire, veut unir les femmes de métropole et leurs « sœurs » d'outre-mer « sans distinction de race, de religion ni d'obédience politique ». En 1956, Jacqueline Chonavel, membre du PCF et de la Fédération démocratique internationale des femmes (FDIF), affirme, au retour d'un voyage à Dakar : « Nos sœurs d'Afrique noire ne sont pas seules. Elles le savent ». Que signifie l'emploi de ce mot – « sœurs » – par des Africaines et des Françaises dans les années cinquante ? Est-il purement rhétorique ? Suggère-t-il une forme de solidarité voire de sororité ? Un « Nous, les femmes » résiste-t-il à l'épreuve de la Guerre froide et du colonialisme ? Est-il pensable et concrètement éprouvé ? Par quelles Françaises et quelles Africaines ? Alors que les différences de statut, de droits, de culture, de couleur de peau la rendent bien improbable, une rencontre a-t-elle eu lieu ? Telles sont les questions à l'origine d'un travail qui interroge à la fois le racisme, la violence, l'indifférence et les malentendus, mais aussi les lieux, les moments, les circonstances, les trajectoires qui rendent une solidarité entre femmes possible.

L'histoire commence en 1944, lorsque les Françaises de métropole obtiennent le droit de vote et d'éligibilité. Elle s'achève en 1962, avec l'organisation à Dar-es-Salam, capitale de la future Tanzanie, de la première Conférence des femmes africaines (CFA) de dimension continentale, prélude à la naissance de l'Organisation panafricaine des femmes. Entre ces deux moments, les femmes des territoires d'Afrique occidentale et équatoriale française (AOF et AEF) deviennent citoyennes de l'Union française puis d'États indépendants. Certaines d'entre elles obtiennent le droit de vote en 1945 ; la majorité deviennent électrices en 1951 ; le suffrage universel est finalement instauré en 1956. Des années quarante aux indépendances acquises entre 1958 et 1960, elles participent aux luttes contre la domination coloniale, s'investissent dans des partis, des syndicats et des associations. Elles s'emparent aussi des opportunités politiques que leur offre la situation internationale en participant à des congrès en métropole mais aussi à Pékin, Vienne, Budapest, Lausanne, Copenhague, arènes propices à leurs rencontres avec des Françaises et des femmes du monde entier.

Les Françaises dont il est question dans ce livre appartiennent à deux catégories : les métropolitaines et les « coloniales ». Il y a parmi elles des enseignantes, des assistantes sociales, des épouses d'administrateurs. Certaines sont des élues, engagées en politique au sein essentiellement des deux grands partis de la IV^e République, le PCF et le MRP, plus rarement de la SFIO. Insérées dans les grandes dynamiques de la Guerre froide, entre impérialisme occidental et soviétique, les Françaises proches du « conglomérat communiste » jouent un rôle important auprès des femmes d'Afrique dont elles relaient les protestations contre les violences coloniales. Tout aussi investies, des démocrates-chrétiennes multiplient les contacts avec des Africaines en métropole et dans les colonies avec pour objectif de combler le fossé qu'elles estiment énorme entre femmes blanches et noires. Elles organisent à cette fin des activités sociales et culturelles qui prolongent la « mission civilisatrice »



transmuée en action sociale. Dans le cadre de ce « nouvel impérialisme », le combat pour le progrès de la condition des femmes est mené aux côtés d'une petite élite d'Africaines francophiles. Ce livre examine ainsi le déséquilibre des échanges, mais aussi leur existence et les influences réciproques qui ont pu s'exercer.

© ND – Grahamstown, Afrique du Sud, 2008.

Claire CHATELAIN

Politiques de la parenté et genre chez les élites parisiennes entre XVI^e et XVIII^e siècles : judiciarisation des transactions, procédés et enjeux d'écriture, une approche micro-historique

HDR soutenue le 30 novembre à l'Université de Lille.

Le mémoire de recherches s'intitule : *Un procès de séparation de couple devant le Parlement de Paris (1704-1709) : processus de démariage, enjeux de la désunion, promotion féminine et reconfigurations de la parenté à l'épreuve du judiciaire, XVII^e-début du XVIII^e siècle.*

JURY

Michael Breen (université de Portland)

Simona Cerutti (EHESS)

Robert Descimon (EHESS)

Michaela Hohkamp (université d'Hanovre)

François-Joseph Ruggiu (Sorbonne Université)

Martine COURT

Socialisations primaires. Constructions du genre et différenciations de classe au cours de l'enfance

HDR soutenue le 9 octobre 2019 à l'EHESS.

Le dossier comporte un recueil de publications et un mémoire de synthèse intitulé *Socialisations primaires.*

JURY

Céline Béraud (rapporteure)

Laure Bereni

Marie Cartier (rapporteure)

Muriel Darmon (garante)

Christine Détrez (rapporteure)

Anne Paillet

RÉSUMÉ

Le mémoire propose un retour réflexif sur les recherches que j'ai consacrées depuis quinze ans à la question de la socialisation primaire. Ces recherches analysent les processus à travers lesquels les inégalités de genre et de classe se fabriquent au cours de l'enfance. Elles se proposent d'étudier la socialisation primaire « au concret », pour faire apparaître *où* – c'est-à-dire auprès de quelles personnes, dans quels contextes ou au sein de quelles institutions – et *comment* – c'est-à-dire



© ND – Kabini, Inde, 2019.

à travers quelles pratiques et quels discours – les enfants constituent, dans leurs premières années, des dispositions sexuellement et socialement différenciées. Le mémoire revient sur les trois thématiques que j’ai travaillées dans ce cadre : la construction sociale des corps, la fabrication des inégalités scolaires et culturelles et la reproduction de la division sexuée du travail.

Alexandra OESER

MCF en sociologie à l’Université de Nanterre

Appropriations ordinaires du politique. Des opinions sur l’histoire aux pratiques du quotidien

HDR soutenue le 18 octobre 2019.

Le dossier comporte trois volumes (mémoire de synthèse, mémoire original, et recueil de travaux).

JURY

Jürgen Martschukat, Professeur d’histoire à l’Université d’Erfurt

Frédérique Matonti, Professeure de Science Politique à Paris 1 (garante)

Olivier Schwartz, Professeur émérite de sociologie à l’Université Paris Descartes

Joan Scott, Professeure émérite d’histoire, Institute for advanced studies, Princeton University

Yasmine Siblot, Professeure de sociologie à l’Université Paris 8 (rapporteuse)

Maud Simonet, Directrice de recherche en sociologie au CNRS (rapporteuse)

RÉSUMÉ

Le fil conducteur de l’ensemble se trouve dans une perspective théorique, celle de la « domination au quotidien », en référence à l’historien allemand Alf

Lüdkte. Elle se combine avec trois autres : la prise en compte des rapports de classe ; celle du travail institutionnel d'encadrement qui conditionne les possibilités d'appropriation, de transmission, de transgression ou de mobilisation ; le genre comme outil d'analyse et l'imbrication des rapports sociaux de sexe et de classe.

Le manuscrit original porte le titre : *Comment le genre construit la classe dans une économie financiarisée et globalisée. Négocier, s'approprier, pratiquer et contester : fiertés masculines, violences et sexualités à l'usine et dans la mobilisation.*

Le mémoire original étudie l'imbrication des rapports sociaux de classe et de sexe et leurs transformations par la financiarisation de l'économie, à travers l'analyse de cas d'une délocalisation industrielle. L'analyse aborde successivement la construction des masculinités des cadres et des ouvrier.e.s au cours du conflit social, l'usage de ces masculinités pour construire des représentations de classe de l'autre et de soi dans la mobilisation politique et les violences sexuelles et les pratiques sexuelles entre hommes et femmes, ouvrier.e.s et cadres, comme analyseur des rapports de genre et de classe, à l'usine et pendant la mobilisation.

Isabelle LÉMONON

La Savante des Lumières françaises, histoire d'une persona : pratiques, représentations, espaces et réseaux

Thèse soutenue le 8 juillet 2019 au Centre Alexandre Koyré, Paris

JURY

Guy Boistel, docteur HDR en histoire des sciences et des Techniques ; chercheur associé au Centre François Viète (EA 1161), Université de Nantes (rapporteur)

Patrice Bret, chercheur honoraire, Centre Alexandre Koyré

Jean-Luc Chappey, professeur d'histoire des sciences, Paris I Panthéon Sorbonne

Irène Passeron, directrice de recherche, Sorbonne Université Campus Jussieu

Jeanne Peiffer, directrice de recherche émérite, CNRS, Centre Alexandre Koyré

Sylvie Steinberg, directrice d'étude, EHESS (directrice de thèse)

Judith P. Zinsser, professeure émérite d'histoire, Miami University, Oxford OH (rapporteuse)

RÉSUMÉ

Ce travail de recherche fait dialoguer histoire des femmes et histoire des sciences sur les rôles des femmes dans les sciences des Lumières françaises (1715-1815). L'objectif visé est d'identifier les modes d'action des femmes du XVIII^e siècle et de cerner les savoirs maîtrisés et les savoirs produits, tout en analysant les dynamiques des réseaux de circulation de ces savoirs. Afin de ne pas enfermer ces femmes dans des rôles définis *a priori*, souvent à partir de catégories actuelles, ce sont les pratiques savantes qui guident cette étude, et non pas une approche disciplinaire ou

« professionnelle ». La reconstruction des itinéraires de ces femmes, dont les traces archivistiques sont rares et souvent absentes des institutions du savoir, s'appuie sur l'approche biographique. Cette histoire « par en bas » de la *persona* de la Savante des Lumières éclaire la participation de quelques femmes à la production scientifique, considérée comme une entreprise avec ses divers acteurs, sa division du travail, ses hiérarchies, son économie, etc. Suivre, par exemple, la trajectoire de Marie-Louise Dupiéry (1746-1830) révèle l'organisation du travail savant au quotidien dans l'atelier d'astronomie de Jérôme Lalande (1732-1807), contribuant ainsi à l'écriture de l'histoire des techniciens invisibles. Cette recherche remet également en question la périodisation standard des Lumières, présentant la Révolution comme point de basculement ou de rupture entre les pratiques et l'épistémologie du XVIII^e et celles du XIX^e siècle.